

LE SOCIALISTE

Organe central du Parti Ouvrier Français

PARAISANT LE DIMANCHE

<p>ABONNEMENTS : Trois mois 1 fr. 50 ; Six mois 3 fr. ; Un an 6 fr. Étranger : Un an 8 fr. 20 Continuer le Numéro</p>	<p>RÉDACTION ET ADMINISTRATION : PARIS. — 5, rue Rodier, 5. — PARIS</p>	<p>ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ Gabriel FARJAT</p>
---	---	--

XVII^e CONGRÈS NATIONAL DU PARTI OUVRIER FRANÇAIS

CONGRÈS D'ÉPERNAY (18, 19, 20 et 21 août 1899)

Le XVII^e Congrès national du Parti ouvrier français s'est ouvert à Epernay, le 18 août 1899, à 9 heures du matin, salle de l'Horticulture, rue de la Justice-de-Paix.

145 délégués, représentant 403 groupes et 303 villes étaient présents dès la séance d'ouverture. Les délégués sont accourus de tous les points de la France à raison de l'importance des questions à traiter et de la nécessité de déterminer l'attitude du Parti dans les circonstances présentes, où sont mis en cause les principes mêmes et la tactique invariablement suivie par lui depuis sa constitution.

L'enthousiasme est grand à Epernay où les progrès du Parti sont extraordinairement rapides et où il sera bientôt entièrement maître du Conseil municipal dans lequel plusieurs de ses membres ont déjà pénétré.

A onze heures les délégués sont accueillis à la gare par une foule compacte qui acclame le Parti ouvrier et la Révolution sociale. Une magnifique gerbe de fleurs rouges est offerte à Jules Guesde. Une musique composée d'exécutants socialistes appartenant à divers sociétés des environs joue l'Internationale et prévèle les Congressistes jusqu'à la salle des séances.

Cette salle est ornée de drapeaux rouges et couverte d'inscriptions socialistes, parmi lesquelles : *Travailleurs de tous les pays, unissons-nous.* — *Vive la Commune!* *souvenons-nous.* — *Hommage aux 55,000 fusillés de 1871.* — *L'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.* — *Huit heures de travail, huit heures de sommeil, huit heures de loisir.* — *Les adversaires du socialisme sont de deux sortes : ceux qui ne le comprennent pas et ceux qui le comprennent trop.* — *Vive l'Internationale!* etc., etc.

La bourgeoisie, si puissante à Epernay, est atterrée par cette imposante manifestation socialiste. Les troupes sont consignées dans leurs casernes pendant toute la durée du Congrès.

Dès la première séance, le Congrès a nommé deux commissions : l'une dite de vérification des pouvoirs, la deuxième dite de discipline.

La commission de vérification des pouvoirs était formée des citoyens : Henri Ghesquière, conseiller général de Lille (de la Fédération du Nord) ; Girard (de la Fédération de l'Écret) ; Fautand (de la Fédération centrale) ; Phalippou (de la Fédération de la région parisienne) ; Pérot (de la Fédération de la Marne) ; V. Maurin, adjoint au maire de Pujols (de la Fédération girondine).

La commission de discipline comprenait les citoyens : Constan, maire, conseiller

général de Montluçon (de la Fédération centrale du Parti) ; Millet, conseiller municipal de Romilly (de la Fédération de l'Aube) ; Bailleul, conseiller municipal de Roubaix (de la Fédération du Nord) ; Bach, conseiller municipal de Toulouse (de l'Agglomération Toulousaine) ; G. Maillot (de la Fédération de la région parisienne) ; Lambourg, conseiller municipal d'Ay (de la Fédération de la Marne).

D'autre part, le Congrès a élu comme secrétaires les citoyens : G. Bertrand, Honnier, Deslinières, Duro, Farjat, Krauss, Phalippou et A. Zévaès et décidé que pour conserver la plus grande liberté aux débats, tout compte rendu du Congrès dans la presse est interdit en dehors de celui dont est chargé le secrétariat ainsi constitué.

Les délégués sont au nombre total de 174, parmi lesquels 2 conseillers municipaux, 1 conseiller d'arrondissement, 27 conseillers municipaux, 11 maires ou adjoints, 7 conseillers généraux et 8 députés.

Fédérations régionales ou départementales représentées : 16 ;
Groupes : 603, dont 42 syndicats et 26 municipalités ou minorités de Conseil municipal ;
Communes : 418.

ADRESSE

du Parti socialiste révolutionnaire

Citoyens,

Nous ne savons si les deux délégués que nous avons désignés pourront se rendre à votre congrès ; mais nous avons voulu au moins qu'à la séance d'ouverture, cette lettre vous porte nos vœux et nos salutations fraternelles.

Par un manifeste qui nous est commun, ainsi qu'à l'Alliance Communiste, nous avons fait appel à la France ouvrière et socialiste ; nous lui avons montré la voie que trace à notre action la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste et la volonté de briser par la Révolution le capitalisme et la réaction.

Nous avons protesté contre toute compromission ou déviation qui l'en écartait.

L'accord établi entre nous par cette déclaration, l'accord établi entre les socialistes révolutionnaires, devenu une nécessité d'honneur et de salut socialiste, est pour les socialistes révolutionnaires conscients un devoir, auquel nous ne pouvons faillir.

Le Congrès général dont, avec vous et l'Alliance Communiste, nous avons provoqué la réunion, cherchera sans doute à réaliser l'unité du parti socialiste. Quelque soit le résultat obtenu, le rôle des organisations socialistes révolutionnaires ne peut que grandir ; car elles resteront dans l'unité socialiste ce qu'elles étaient alors

qu'elles en créaient les conditions : les organisations d'avant-garde et de direction de la classe ouvrière et du socialisme.

Prête à étudier avec vous les solutions les meilleures pour l'organisation économique et politique du prolétariat et pour l'action socialiste révolutionnaire, vous pouvez compter sur notre concours fraternel.

Vive la Révolution sociale !

Pour le Parti socialiste révolutionnaire

Le Secrétaire :

E. LANDRIN

LETTRE DE LIEBKNECHT

Mes chers amis

Vous savez que je me suis fait une règle de ne pas me mêler des affaires des socialistes des autres pays. Mais puisque vous me demandez mon opinion sur les questions brûlantes, qui occupent votre Congrès et toute la France socialiste et démocrate, et que ceux de vos compatriotes socialistes qui ont des vues différentes des vôtres sont aussi adressés à moi, je n'ai nulle raison de vous enlever ce que je pense. Et après tout, est-ce une affaire étrangère pour nous socialistes Allemands, ce qui vous occupe en France ?

Vraiment le socialisme est international, et chaque jour il le devient davantage. Nous sommes une nation pour nous, une même nation internationale dans tous les pays du monde. Et les capitalistes, avec leurs agents, instruments et dupes, sont une autre nation internationale de telle sorte que nous pouvons dire : il n'y a que deux nations aujourd'hui, l'une opposée à l'autre dans tous les pays, l'une luttant contre l'autre dans la grande lutte de classe, qui est la *nouvelle Révolution*. Les classes c'est d'un côté le prolétariat, représenté par le socialisme, et, de l'autre, la bourgeoisie représentée par le capitalisme.

Et comme c'est le capitalisme qui gouverne la société bourgeoise, les gouvernements, tant que le capitalisme règne, sont par nécessité des gouvernements capitalistes, des gouvernements de classe, c'est-à-dire de la classe régnante, servant les buts et les intérêts de la classe régnante et destinés à organiser et à conduire la lutte de classe pour la bourgeoisie contre le prolétariat, pour le capitalisme contre le socialisme, pour nos ennemis contre vous, contre nous.

Du point de vue de la lutte de classe, qui est la base du socialisme militant, c'est une vérité mise au-dessus de toute contestation par la logique de la pensée et des faits. Pour un socialiste, entrer dans un gouvernement bourgeois c'est passer à l'ennemi, se livrer à l'ennemi. En tout cas, un socialiste qui pénètre dans un gouvernement de la classe dirigeante se sépare de nous. Il peut se croire socialiste, mais il ne l'est plus ; il peut être sincère et de bonne foi, mais alors il n'a pas compris que le mouvement socialiste est une lutte de classe.

Un gouvernement d'aujourd'hui, même s'il avait, par philanthropie, de bonnes intentions, ne peut faire rien de sérieux pour notre cause. Il faut se garder des illusions. Si le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions, le chemin des défaites est pavé d'illusions. Dans la société d'aujourd'hui un gouvernement qui n'est pas capitaliste est simplement impossible. Et le meilleur socialiste qui par hasard entre dans un tel gouvernement, s'il ne veut pas trahir sa classe, est condamné à l'impuissance. La bourgeoisie anglaise a compris cela depuis un siècle, et c'est une pratique systématique de tous ses gouvernements que le membre le plus radical de l'opposition, qui est assez naïf pour se prêter à ce jeu, est pris dans le gouvernement. Il sert comme couverture et désarme ses amis qui ne peuvent pas tirer sur lui comme, dans une bataille, on ne peut pas tirer sur les étages mis en avant par l'ennemi.

Voilà ma réponse à la question relative à l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois.

Je passe maintenant à l'autre question, à celle de l'unité. La réponse m'est dictée par les principes et par les intérêts du parti.

Je suis pour l'unité du parti, unité nationale et unité internationale. Mais ce doit être l'unité du socialisme et des socialistes. L'unité avec des adversaires, avec des hommes qui ont des buts et des intérêts différents et opposés, ce n'est pas une unité socialiste. Il faut nous unir à tout prix, au prix de tous les sacrifices. Mais, afin que nous puissions nous unir et nous organiser, il faut nous débarrasser de tous les éléments étrangers ou hostiles. Que penserait-on d'un général qui, dans un pays ennemi, recrutait les rangs de son armée de soldats pris au pays ennemi ? Ne serait-ce pas le comble de la folie ? Prendre, dans notre organisation qui est une armée pour la lutte de classe, des adversaires qui ont des buts et des intérêts opposés aux nôtres, serait plus qu'une folie, un suicide.

Sur le terrain de la lutte de classe, nous sommes invincibles ; si nous le quittons, nous sommes perdus, parce que nous ne sommes plus des socialistes. La force du socialisme est dans le fait qu'il y a une lutte de classe, que la classe travaillante est exploitée et opprimée par la classe capitaliste et que dans la société capitaliste des *compromis* sont impossibles qui pourraient mettre fin à l'exploitation et à l'oppression.

Nous ne pouvons pas transiger, nous ne pouvons pas conclure un pacte avec le système ; il faut rompre, et certes, ce n'est pas la classe dominante et exploitante qui lui donnera le coup de grâce. C'est pourquoi l'Internationale a posé au prolétariat que *l'occupation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes*.

Sans doute il y a des bourgeois qui, par justice et par humanité, se mettent de côté des socialistes, mais ce sont des exceptions — la base de la bourgeoisie a la con-

science de classe — et de classe dominante et exploitante. Elle est plus consciente de ses intérêts que la masse du prolétariat.

Je conclus : vous n'avez demandé mon opinion : je vous l'ai donnée. A vous de faire ce que les principes et les intérêts de notre parti vous ordonnent de faire.

Salut fraternel au Congrès d'Épernay. Vive la France ouvrière et socialiste ! Vive le Socialisme international.

W. LENINSKI

RAPPORT POLITIQUE

présenté au nom du Conseil National par le Secrétaire pour l'intérieur Jules GUESDE

En désignant Epernay pour le siège du XVII^e Congrès national annuel du Parti ouvrier français, le Conseil national a voulu rendre hommage aux vaillants camarades de cette ville, aux nombreux et dévoués groupes de cet arrondissement, dont les efforts se sont traduits en février dernier par une si éclatante affirmation socialiste et ouvrent désormais une voie rapide à notre propagande et à l'organisation du Parti dans la région de l'Est.

En décidant, dans sa séance exceptionnelle du 25 juin, d'avancer d'un mois la tenue de ces assises nationales précédemment fixées à fin septembre, le Conseil national a voulu que le Parti tout entier fut mis, au plus tôt, en mesure de décider de la ligne de conduite à suivre en face des graves et pressants problèmes qui se posent à cette heure devant le socialisme français et le socialisme international.

Au début de ce rapport sur la situation du Parti Ouvrier et sur son action générale depuis le Congrès de Montluçon (septembre 1898), le Conseil National doit un suprême salut de reconnaissance aux deux de ses membres tombés en pleine bataille et dont la disparition soudaine a frappé le Parti et mis en deuil la France ouvrière et socialiste :

A Jean Dormoy, l'ouvrier métallurgiste de l'usine Saint-Jacques, le condamné de la magistrature bourgeoise, l'embaillié de Sainte-Pélagie, successivement conseiller municipal, conseiller d'arrondissement, maire et conseiller général de la grande cité montluçonnaise ; le propagandiste à l'énergie incomparable qui amena au Parti tous les centres industriels de l'Allier et de la région du centre ; le travailleur assidu de nos congrès nationaux et l'un de ceux qui, en 1882, contribuaient à sauver des compromissions et des déviations possibilistes d'alors l'honneur et l'avenir du socialisme ; l'initiateur, au Congrès corporatif de Bordeaux, de cette manifestation ouvrière, de ces mises en demeure nationales de février 1889, d'où devaient sortir les mises en demeure internationales qui, depuis 1890, constituent nos Premiers-Mai ;

A Aline Valette, la femme au cœur noble, à l'esprit élevé, à l'instruction supérieure ; elle aussi, propagandiste accomplie et par la parole et par la plume, qui, soit déléguée à nos Congrès nationaux et internationaux, soit inspectrice du travail, s'était donnée tout entière à la double émancipation du prolétaire et de la femme et qui, dans son journal l'Harmonie sociale, avait ainsi formulé la condition même de l'émancipation féminine : « L'affranchissement de la femme est dans le travail affranchi. »

Ce premier devoir accompli, nous allons maintenant présenter au Congrès un aperçu général des forces du Parti et un résumé de son œuvre sur les différents terrains, avec ses divers modes d'action, depuis septembre 1898.

Action Électorale

Comme les années précédentes, et conformément à la tactique du Parti, nos groupes et sections n'ont pas laissé passer les élections complémentaires qui ont eu lieu, sans affirmer notre programme et déployer notre drapeau.

Elections municipales. — Les élections municipales complémentaires nous ont donné : un élu à Vitry-sur-Seine (18-23 septembre 1898) ; — 4 élus à Nogarey (23 septembre) ; — 3 élus à Courbevoie (16-23 octobre) ; 2 élus à Saint-Laurent-du-Pont (23-30 octobre) ; 1 élu à Narbonne (23 octobre) ; — 18 élus à Calais (30 octobre-7 novembre) ; — 1 élu à Saint-Remy-de-Provence (11 décembre) ; — 7 élus à Tullins (18-18 décembre) ; — 4 élus à Montluçon (25 décembre) ; — 8 élus à Carpentras (8-15 janvier 1899) ; — 1 élu à Soulligney (22 janvier) ; — 2 élus à Saint-Privé (janvier) ; — 6 élus à Saint-Gilles-les-Forts (3 mars) ; — 8 élus à Lodève (19 mars) ; — 1 élu à l'Île Saint-Denis (19 mars) ; — 2 élus à Hem (26 mars-2 avril) ; — 4 élus à Ay (9-16 avril) ; — 3 élus à la Villa-Magenta (9 avril) ; — 3 élus à Persan (23 avril) ; — 9 élus à Chantenay (7-11 mai) ; — 12 élus à l'Anso-Bertrand, Guadeloupe (mai).

Le Parti a encore pris part aux batailles municipales de Eiers-Breucq (11 septembre) ; — Paris, quartiers du Jardin des Plantes et de la Santé (16 octobre) ; — de Couzouze (30 octobre) ; — de Boulezon (1^{er} janvier) ; — de Vienne (19 mars) ; — de Nauterre (9 avril) ; — d'Emmerin (9 avril) ; — de Macau (11 mai) ; — de Saint-Macaire (21 mai) ; — de Boursault (2 juillet) ; — de Valenciennes (16 juillet) ; — de Paris, quartier de la Porte-Saint-Martin (30 juillet).

Elections au Conseil d'Arrondissement. — Trois élus : le citoyen Michel, pour le 8^e canton de Marseille (18-25 septembre) ; — le citoyen Contrepas, pour le canton d'Alguesmortes (18-25 septembre) ; — le citoyen Louis Gendre, pour le 3^e canton de Marseille (18-25 décembre).

Le Parti s'est également affirmé lors des élections au Conseil d'Arrondissement dans les cantons de Bourbourg (20 octobre), où son candidat le citoyen Aimé Maehy a groupé 474 voix et d'Asnières (18 juin), où le citoyen Rouans a groupé 875 suffrages.

Elections au Conseil Général. — Le 16 octobre, le citoyen Gambelin, présenté par la section Calaisienne, est élu par 2321 voix contre 2291 données au citoyen Salementer. Le 13 novembre, le citoyen Gutchet est élu au premier tour par 1289 suffrages, conseiller général des Martignes, en remplacement de l'opportuniste Jules-Charles Roux, siège gagné.

Dans le canton de Courbevoie, le citoyen Parisot est élu au second tour de scrutin le 11 décembre par 2.187 suffrages ; c'est la première trouée faite dans le Conseil général de la Seine. Le citoyen Constans, maire de Montluçon, est élu le 29 janvier par 3.025 voix, conseiller général de Montluçon-ouest, en remplacement de Dormoy. Le 19 mars, à Bourgneuf, le jeune groupe du Parti fait élire son candidat, le citoyen Daboueix par 1.179 voix contre 1.153 au candidat opportuniste : c'est notre première entrée en ligne dans le département de la Creuse.

A la Guadeloupe, où l'élection législative de Légitimus a donné à nos troupes une impulsion décisive, victoire sur toute la ligne. Les diverses élections au Conseil général qui y ont eu lieu nous ont donné neuf nouveaux élus, et à la session du 25 novembre, c'est Légitimus qui a été appelé à la présidence du Conseil général.

Elections législatives. — Quatre batailles sur le terrain législatif : dans la 3^e circonscription de Valenciennes, le citoyen Rénny obtient 520 voix (22 janvier) ; dans l'arrondissement d'Epernay, le citoyen Mathis, conseiller municipal, obtient 5.231 voix (5 février) ; dans la 1^{re} circonscription de Narbonne, le citoyen Ferroul, réélu au premier tour par 5.758 voix, reprend le siège qui lui avait été deux fois volé par les fraudes gouvernementales (26 février) ; dans la 1^{re} circonscription d'Avèynes, le citoyen Moret obtient 4.062 voix (28 mai).

Au total : cent conseillers municipaux ; 3 conseillers d'arrondissement ; 14 conseillers généraux ; un député : tel est depuis le Congrès précédent, le bilan de l'action électorale du Parti Ouvrier Français.

Propagande

En même temps que l'action électorale, la propagande générale a été énergiquement menée d'un bout à l'autre du territoire.

Les membres du Conseil national ont pris part à 215 conférences, réunions, meetings ou Congrès dans les 136 villes suivantes :

Abbeville, Abresch (est), Aix, Albi, Alzon, Ambrault, Anduze, Angoulême, Annemasse, Annouay, Arbrès (est), Avenay, Auzer, Ay.

Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Beaucourt, Beaumont, Bergères-sur-Montmirail, Bernin, Béziers, Bollène, Bordeaux, Bourg, Bourguin, Boursault, Bressuire.

Calvignas, Cananac, Carpentras, Charbrès, Châlon-sur-Seine, Chambéry, Chambly, Châteauroux, Château-Thierry, Celle, Colombes, Conantre, Corbeil, Coleau (est), Couza, Courbevoie, Courgicieux, Gramant, Creil, Croix, Cuis.

Damery, Deville-lès-Rouen, Digny, Digny, Domène, Dormans, Dun-le-Poëlier.

Epernay, Esperaza, Esternay, Estissac, Estréchure (est), Etampes.

Festigny, Fère-Champenoise (est), Flavigny, Foix, Fontaine, Forestière, Gao, Fourmies, Fromentières.

Grenoble, Guégnon, Issoudun, Izeaux.

Labruquière, Lassalle, Leuvrigny, Ligny-en-Barrois, Lille, Limoges, Lyon, Lanet.

Macon, Magenta, Manosque, Marcuil-le-Port, Marigny-le-Châtel, Marseille, Mar-sillargues, Melun, Mesnil (est), Moirans, Montargis, Montauban, Montceau-les-Mines, Montchanin, Montluçon, Monthléry-Linas, Montluçon, Montmirail, Montpellier, Moranges, Mostins.

Nancy, Nîmes, Niort.

Orange.

Paris, Pernes, Perrecy-les-Forges, Pierre-Bénite, Plantiers (est), Pleurs, Pompi-gnan, Pont-en-Royans, Portabinson, Privas, Proveysieux, Pruniers, Puteaux.

Quillan.

Reims, Reuilly, Rives, Roanne, Romilly, Roubaix.

Saussey, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Aubin (Nord), Saint-Fargeau, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Julien-en-Genevois, Saint-Laurent-le-Minier, Saint-Martin-d'Hères, Sainte-Savine.

Thonon-les-Bains, Thouras (Deux-Sèvres), Toucy, Toulon, Tours, Tric-Château, Troyes, Tullins.

Valence, Valan, Velleron, Vendœuvre, Verneuil, Verneuil, Veynes, Vienne, Vincennes, Vincelles, Vitry-sur-Seine, Viviers, Voiron.

A ces diverses réunions, les membres du Conseil national ont contribué dans la proportion suivante :

Zévaès, 74 — Krauss, 35 — Pédron, 35 — Pastre, 33 — Rousset, 29 — Dufour, 28 — Bénézech, 28 — Guesde 12 — H. Légitimus, 9 — Carnaud, 8 — Chauvin, 7 — Ferron, 4 — Cidezat, 4 — Sauvaget, 3 — G. Farjat, 3 — Fortin, 1.

A ces conférences faites par les membres du Conseil national, il faut ajouter, pour avoir une idée, même incomplète, de l'activité propagandiste du Parti, celles qui, par centaines et centaines, ont été données dans les diverses régions avec le concours de nos camarades :

Gabriel Bertrand, Dupy, Georges Maillet, Mignot, Parisot, Phalippou, Lucien Roland (de la Fédération de la région parisienne et de la Fédération de la 1^{re} circonscription de Saint-Denis) ;

Baillet, Renard (Victor), Deleuze, Desalé, G. Dolory, Deverny, Devraigne, Henri Ghesquière, Samson, Slauve-Erausy, Itagheboom, Rassel (de la Fédération du Nord) ;

Compère-Morel (de la Fédération de l'Oise) ;

Congeron, Lozach, H. Millet (de la Fédération de l'Aube) ;

Mathis, Pérot, Richard (de la Fédération de la Marne) ;

Beraud, Béguin, Girard, Biloud de la Fédération de l'Isère) ;

Constans et Fouilland (de la Fédération centrale) ;

Trésumere et Treich (de la Fédération de la Haute-Vienne et du centre) ;

Cachin, Cécile Camelle, Raymond Lavigne, Loulex, Valentin Martin (de la Fédération girondine) ;

Gharrou, Sertes et Jean Mandat (de la Fédération des Pyrénées-Orientales) ;

Docteur Delon et Mazoyer (de la Fédération du Gard) ;

Organisation

Nouveaux Groupes

Grâce à cette propagande multi-trompe nos groupes se sont fortifiés, multipliés.

A nos fédérations de la région du Nord, de l'Est, de la région parisienne, de la 3^e circonscription de Saint-Denis, de l'Aube, de la Marne, de l'Allier (1), de l'Isère, du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de Vaucluse, de la Gironde, représentées déjà à nos Congrès antérieurs, se sont ajoutées les fédérations suivantes :

1^{re} Fédération socialiste des Deux-Sèvres,

2^e Fédération de la Haute-Vienne et du centre (Isère et Dordogne),

3^e Détachement guadeloupéen du Parti Ouvrier Français ;

ce qui porte à seize le nombre de nos grandes organisations fédérales (départementales ou régionales) (2).

Se sont constitués, ou ont adhéré au Parti les 101 groupements — sections et groupes du Parti, groupes de jeunesse socialiste, syndicats agricoles — dans les 99 villes suivantes de 37 départements :

AISNE. — Château-Thierry.

AIN. — Bourg.

ALLIER. — Argenty, Domérat, Lignerolles, Montluçon, Saint-Bonnet-Tronçais, Saint-Palais, Saint-Pourçain, Saint-Sauvier, Treignat, Urcay.

ALPES (HAUTES). — Veynes.

ARDÈCHE. — Privas, Vallon.

ARDÈCHE. — Foix.

ARDE. — Couza, Coursan.

ARDE. — Avance, Bar-sur-Aube, les Crausses, Gyé-sur-Seine, Neuville-sur-Seine, Vendœuvre.

CHARENTE. — Angoulême.

CREUSE. — Bourgnacuf.

DORDOGNE. — Périgueux.

DROME. — Valence, St-Jean-en-Royans.

EUVE-ET-LOIR. — Dreux, Fresnay-le-Gilmer.

GARD. — Bréau, Saint-Gilles.

GIROUDE. — Balzac, Fargues, Préchac, Sauternes, Saint-Antoine-du-Breuilh.

HÉRAULT. — Agde, Courronterral, Mudoison.

ISÈRE. — Les Abrets, Beaurepaire, Crolles, Le Fontanil, Fontaine, Notre-Dame-de-Osier, Parmilieu, Seyssinet, Saint-Laurent-du-Pant.

LOIRE. — Bussières.

LOT-ET-GARONNE. — Bruch.

LOZÈRE. — Saint-Étienne-Vallée-Française.

MAINE. — Avenay, Ay, Boursault, Damery, Digny, Dormans, Epernay, Portabinson, Sézannes.

MEUSE. — Morlaincourt.

NORD. — Bourbourg, Coudekerque-Branche, Forest, Hem, Lézennes, Ligny, Malincourt, Montigny-en-Gohelle, Reumont Trélon, Mons-en-Baroeul, Saint-Souplet.

OISE. — Chambly.

PYRÉNÉES (HAUTES). — Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Camélas.

RUONE. — Amplepuis.

SAONE-ET-LOIRE. — Macon.

SAVOIE (HAUTE). — Annemasse, Thonon.

SEINE. — Paris.

SEINE-ET-MARNE. — Melun.

SEINE-ET-OISE. — Arpajon, Etampes.

SOMME. — Amiens, Abbeville.

TARN. — Castres.

(1) La Fédération de l'Allier s'est reconstituée et étendue depuis quelques mois et a pris le titre de : Fédération centrale du Parti Ouvrier Français.

(2) Les fédérations du Rhône et des Alpes qui figuraient au Congrès de Montluçon, se sont dissoutes.

Vaucluse. — Avignon, Bollène, Lapaud, Mazan, Orange, Le Thor, Vaison, Valréas, Villes.

Yonne. — Saint-Fargeau, Saint-Privé.

Le Conseil national du Parti a encore reçu l'adhésion du groupe français d'études sociales de Genève, qui joint son action à celle de nos amis d'Annemasse et de Thionville, pour la propagande en Haute-Savoie.

Congrès Régionaux

Treize Congrès départementaux ou régionaux ont été tenus par les Fédérations du Parti. Ce sont les suivants :

Le 17 septembre, premier Congrès régional du Détachement Gadeloupéen du Parti Ouvrier Français, tenu au Lamentin, avec le concours du citoyen Légitimus ;

Le 2 octobre, à Beaucaire, cinquième Congrès de la Fédération socialiste du Gard, avec le concours des citoyens J.-B. Bénézech, Pastre et A. Zévaès ;

Le 4 décembre, à Thouars, premier Congrès de la Fédération socialiste des Deux-Sèvres, avec le concours des citoyens Jules Guesde, Pastre et A. Zévaès ;

Le 11 décembre, à Vienne, troisième Congrès de la Fédération socialiste de l'Isère, avec le concours de J.-B. Bénézech, Krauss et A. Zévaès ;

Le 15 janvier, à Carpentras, troisième Congrès de la Fédération socialiste de Vaucluse, sous la présidence du citoyen Plaisières, maire de Marseille, et avec le concours des citoyens Pastre et A. Zévaès ;

Le 29 janvier, à Reims, cinquième Congrès de la Fédération du Parti Ouvrier de la Marne ;

Le 5 février, à Paris, quatrième Congrès de la Fédération de la région parisienne, avec le concours des citoyens Palix, député du Rhône, René Chauvin, G. Farjat et Roussel ;

Les 2 et 3 avril, à Marigny-le-Châtel, neuvième Congrès de la Fédération des organisations ouvrières et des groupes du Parti Ouvrier de l'Aube, avec le concours du citoyen Roussel ;

Le 16 avril, à Lens, Congrès régional de la Fédération de la région du Nord ;

Le 16 avril, à Cette, quatrième Congrès de la Fédération socialiste de l'Hérault, avec le concours des citoyens J.-B. Bénézech et Ferroul ;

Le 14 mai, à Bordeaux, neuvième Congrès de la Fédération Girondine, avec le concours des citoyens Ferroul, H. Légitimus et Jourde ;

Le 25 juin, à Creil, quatorzième Congrès de la Fédération du Parti Ouvrier de l'Oise, avec le concours du citoyen Ed. Fortin ;

Le 30 juillet, à Montluçon, premier Congrès régional de la Fédération centrale du Parti, avec le concours du citoyen Dufour.

A ces treize congrès périodiques de nos diverses fédérations départementales et régionales, il faut ajouter les congrès particuliers suivants :

Le 9 octobre 1898, à Lunel, premier Congrès des groupes du Parti de la 1^{re} circonscription de Montpellier ;

Le 13 mai 1899, à Bordeaux, Congrès des élus municipaux du Parti Ouvrier Français de la Gironde ;

Le 25 juin, à Lille, Congrès régional des élus du Parti Ouvrier (conseillers prud'hommes, conseillers municipaux, adjoints et maires, conseillers d'arrondissement et généraux) ;

Le 30 juillet, au Vigan, Congrès des groupes de la circonscription ;

Le 6 août, à Marsillargues, deuxième Congrès des groupes du Parti de la 1^{re} circonscription de Montpellier.

En dehors de ces Congrès tenus par des fédérations et groupes directement adhérents au Parti Ouvrier Français, le Parti était encore représenté :

Le 30 octobre 1898, au troisième Congrès de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, à Aix (délégués : Cadenat et Carnaud) ;

Les 11 et 12 juin 1899, au premier Congrès régional des groupes socialistes du sud-ouest, à Montauban (délégué : Ferroul) ;

Les 2 et 3 juillet, au Congrès de la Fédération d'unité socialiste du Tarn, à Albi (délégué : J.-B. Bénézech) ;

Le 30 juillet, au Congrès extraordinaire de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, à Marseille (délégué : A. Zévaès) ;

Le 30 juillet, au Congrès des groupes socialistes de Saône-et-Loire, à Chalon (délégué : G. Farjat).

Presse du Parti

A son organe central, *Le Socialiste*, à ses deux quotidiens du Nord, *Le Réveil* et *L'Égalité*, à ses huit hebdomadaires de Grenoble, Troyes, Narbonne, Montluçon, Roanne, Perpignan, Niort et Limoges (1), se sont ajoutés :

un tri-hebdomadaire, *Le Combat*, de Calais ;

sept hebdomadaires, *Le Socialiste de la Gironde*, *L'Écho des Travailleurs* de Boulogne-sur-mer, *L'Avant Social* de Marseille, *L'Étincelle* d'Agde, *L'Avant* de Valenciennes, *Le Réveil des Travailleurs* de Meurthe-et-Moselle, *Le Réveil Social* de Nantes ;

un bi-mensuel, *Les Antilles Socialistes*.

La presse du Parti Ouvrier Français comprend donc à cette heure : deux journaux quotidiens et dix-huit organes hebdomadaires et périodiques.

Le Parti Ouvrier et les Grèves

Les grandes grèves qui, depuis un an, ont mis aux prises les salariés et leurs exploités, n'ont pas laissé indifférent le Parti ouvrier, qui s'est porté au secours des grévistes pour les aider dans leur œuvre de résistance aux agissements patronaux et gouvernementaux et dans l'œuvre nécessaire d'organisation.

En mars dernier, c'est la grève générale des faïenciers de Saint-Amand, provoquée par le renvoi de sept membres de la commission administrative du syndicat. Grâce à nos camarades du Comité fédéral de la Fédération du Nord et de la section du Parti ouvrier de Saint-Amand, la défense des travailleurs fut sérieusement organisée, nombre de meetings et de réunions publiques furent tenus. Après vingt et un jours de lutte, le travail put être repris, non pas, hélas ! avec la victoire, mais avec l'honneur et l'organisation syndicale sauvée.

En mai et juin, grève générale des mégisiers de Grenoble et de Pontaine, au cours de laquelle intervint notre ami A. Zévaès.

En juin et juillet, ce sont les grèves de Saône-et-Loire — mineurs de Montceau et de Perreoy, métallurgistes du Creusot et de Gueugnon, tisseurs et briquetiers de Montchanin, faïenciers de Digoin — qui relèvent la pierre de sépulture sous laquelle les Schneiders, les Chagot et autres Camponnet avaient muré la classe ouvrière de cette région essentiellement industrielle.

Nos amis Krauss, Dufour et Zévaès se sont, à plusieurs reprises, rendus sur ces divers champs de bataille du prolétariat et n'ont pas peu contribué aux résultats heureux obtenus par ces diverses grèves, dont la portée socialiste aura été considérable. Non seulement sur différents points de leurs revendications, les grévistes ont obtenu satisfaction, mais ils sont rentrés à la mine, à l'usine, organisés : de vastes et nombreux syndicats, ainsi que des groupes d'études sociales, ont été constitués au Creusot, à Montchanin, à Gueugnon, à Montceau, à Digoin. Ainsi, dans ces grands centres industriels, jusqu'ici considérés comme des fiefs imprenables de la féodalité capitaliste, voici le prolétariat réveillé de son si long sommeil et organisé à la fois sur le terrain économique et sur le terrain politique.

Au commencement de juillet, lors de la grève du bâtiment de Tours, le citoyen Dufour, député de l'Indre, s'est aussitôt rendu à l'appel des grévistes.

(1) *Le Droit du Peuple*, *Le Réveil des Travailleurs*, *La République Sociale*, *Le Socialiste de l'Allier*, *L'Avant-Garde*, *Le Républicain*, *L'Écho des Deux-Sèvres* et *La Bataille Sociale*.

Signalons enfin l'intervention du citoyen J.-B. Bénézech dans la grève d'Agde.

Solidarité Internationale

Fidèle à sa tactique internationaliste, le Parti ouvrier français, ne s'est pas contenté d'être en relations suivies avec les Partis ouvriers et socialistes d'Europe et d'Amérique. Il a tenu à se faire représenter par des délégués aux grandes manifestations du socialisme international qui ont pu se produire.

Ainsi, le secrétaire pour l'intérieur du Conseil national s'est rendu au congrès national de la démocratie-socialiste allemande tenu à Stuttgart, du 3 au 8 octobre.

Les citoyens Raymond Lavigne et G. Delory — qu'accompagnent par milliers, maîtres de l'usine du Parti, les adhérents de nos sections de Lille, Roubaix, Arras, Liège, etc... ont pris part aux grandes fêtes données par le Parti ouvrier belge, à l'occasion de l'inauguration de la somptueuse Maison du Peuple de Bruxelles (2, 3 avril 1899).

Les citoyens G. Delory et Gabriel Bertrand, représentaient le Parti à la conférence préparatoire du Congrès international de 1900 (Bruxelles, 27 et 28 mai 1899), et comme on le verra quand nous discuterons du Congrès international, toutes les questions formulées par notre Parti, après avoir été acceptées au comité d'entente, ont été ratifiées à Bruxelles.

Telle est, brièvement esquissée, l'action générale exercée pendant l'exercice 1898-99 par le Parti Ouvrier Français.

Ce que le Conseil National peut et doit affirmer, c'est que le Parti Ouvrier Français se présente à son 17^e Congrès National avec des forces accrues, avec la conscience d'avoir largement travaillé depuis une année à l'éducation et à l'organisation de la classe ouvrière et paysanne et d'avoir bien mérité du socialisme révolutionnaire international.

Vive le Parti Ouvrier !
Vive la Révolution sociale !
Vive l'Internationale !

Rapport Parlementaire

PRÉSENTÉ

au nom de la fraction parlementaire du Parti par le citoyen **Krauss**, député

La propagande effectuée par les élus du Parti Ouvrier français sur les divers points du pays, leur action dans les grèves et dans les manifestations politiques et économiques du socialisme, relèvent du rapport qui vous a été présenté par le Conseil national sur la situation générale du Parti et sur son œuvre depuis le Congrès national de l'an dernier.

Nous n'envisagerons ici que l'action parlementaire des élus du Parti depuis la même époque.

Nos camarades se rappellent que, dès le début de la présente législature, les députés du Parti Ouvrier français — comme ceux de l'Alliance communiste, du Parti socialiste révolutionnaire et du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire et comme les socialistes dits indépendants — avaient donné leur adhésion au « groupe d'union socialiste de la Chambre ». Ce groupe était la suite de celui qui avait fonctionné pendant la législature 1893-1898 ; cette tactique était la suite de la tactique adoptée par les élus de la Chambre précédente et qui avait été ratifiée par les Congrès régionaux ou nationaux du Parti.

À la suite de la constitution du ministère Waldeck-Rousseau-Gallifet et de l'entrée dans ce ministère d'un membre du groupe d'union socialiste, le Conseil national du Parti Ouvrier français, réuni en séance extraordinaire le 25 juin, prenait à l'unanimité la décision suivante :

1^o Qu'il ne saurait y avoir rien de commun entre ses représentants à la Chambre et un ministre dont fait partie le fusilleur de mai 1871, le général marquis de Gallifet ;

2^o que les élus du parti au nombre de treize, sortant de l'ancien groupe dit d'union socialiste de la Chambre, auquel cette décision sera communiquée dans la réunion de demain ;

3^o qu'ils se constitueront, au moins provisoirement, en attendant la résolution définitive du prochain Congrès national, en « fraction parlementaire du parti » et qu'ils auront à s'entendre, pour faire face aux événements, avec le groupe dit « socialiste révolutionnaire » nouvellement formé.

Conformément à cette décision, que le Conseil national communiquait immédiatement aux fédérations et aux journaux du Parti (1), les élus se sont formés aussitôt en « fraction parlementaire du Parti ouvrier français » — cette fraction parlementaire se considérant comme une avant-garde du prolétariat en marche vers la conquête du pouvoir politique et se plaçant sur le terrain de la lutte de la classe ouvrière contre toutes les fractions politiques de la classe capitaliste (2).

Ces explications préalables fournies, énumérons les propositions de loi déposées par les élus du Parti :

Proposition de loi tendant à modifier le personnel de l'inspection du travail dans les usines, manufactures, chantiers et son mode de recrutement (1 novembre 1898) ;

Proposition tendant à l'intervention des ouvriers dans les règlements d'atelier et à la suppression des amendes et retenues sur les salaires (4 novembre 1898) ;

Proposition tendant à la suppression des conseils de guerre en temps de paix et à la réorganisation en temps de guerre sur la base des conseils militaires de l'an III (4 novembre 1898) ;

Proposition tendant à assurer à l'élément électif la majorité dans les Commissions administratives des hospices et hôpitaux et des bureaux de bienfaisance (11 novembre 1898) ;

Proposition tendant à l'annulation des contrats ayant aliéné la propriété nationale des mines et à l'exploitation des mines par les travailleurs y employés (12 janvier 1899) ;

Proposition tendant à modifier la loi de 1893 sur les traitements du personnel de l'enseignement primaire (30 janvier 1899) ;

Proposition tendant à la suppression des sous-préfets (1^{er} février 1899) ;

Proposition tendant à enlever le droit d'enseigner aux personnes ayant fait vœu de chasteté (10 février 1899) ;

Proposition tendant à la suppression du budget des cultes et à la nationalisation des biens dits de mainmorte, meubles et immeubles, appartenant aux congrégations religieuses (8 mai 1899).

L'une de ces propositions, portant suppression des amendes, dont le citoyen Ferroul avait déjà saisi la Chambre en novembre 1892, a abouti en partie. Dans sa séance du 6 décembre 1898, la Chambre a, en effet, adopté une proposition de loi établissant :

1^o Que les salaires des ouvriers et employés doivent être payés en monnaie métallique ou fiduciaire, ayant cours légal, nonobstant toute stipulation contraire, à peine de nullité ;

2^o Que les amendes, retenues par mesure disciplinaire, mises à pied entraînant une diminution de salaire, sont interdites et que cette interdiction s'applique non seulement aux patrons industriels, mais aux employeurs commerciaux et à toute administration publique ou privée.

C'est donc un premier résultat obtenu, au cours de cette législature, par notre Parti qui a toujours attaché la plus grande importance à cette revendication essentiellement ouvrière et qui, reprenant le décret de la Commune du 27 avril 1871, l'a fait figurer à l'article 10 (partie économique) de son programme général.

Lors de la discussion du budget, les élus du Parti sont intervenus à plusieurs reprises, soit au cours de la discussion gé-

(1) Voir le *Socialiste* numéro du 2 juillet 1899.

(2) Décision du 11^e Congrès national du Parti Ouvrier français (Paris, 7-9 octobre 1893).

rale des divers budgets, soit à l'appui de projets de résolution et d'amendements.

Le 25 janvier, un amendement tendant à la suppression des sous-préfets, soutenu par le citoyen A. Zévaès, obtient 174 voix contre 274.

Le 26 janvier vient en discussion un amendement du citoyen Pastre, tendant à la diminution des traitements des préfets. Cet amendement est joint à un amendement identique déposé par M. Couyba, qui obtient 199 voix contre 293.

Le 8 février, le citoyen Krantz reprend et soutient à la tribune un projet de résolution, dont le citoyen Jules Guesde avait pris l'initiative à la législature précédente et tendant à ce que le Conseil supérieur du Travail fut composé « par moitié de membres électifs, l'élection étant remise soit aux Chambres syndicales ouvrières, soit au suffrage universel direct des ouvriers des divers métiers ». Malgré l'opposition du ministre Delombre, ce projet de résolution est voté par 308 voix contre 185.

A la même date, le citoyen A. Zévaès développe un projet de résolution ayant pour but de remettre à la classe ouvrière l'élection des inspecteurs du travail. Malgré la violente opposition du ministre et du rapporteur du budget du Commerce et de l'Industrie, cette motion a réuni 243 voix contre 254.

Le 27 et le 28 février, le citoyen Carnaud intervient dans la discussion générale du budget de l'Instruction publique pour défendre le principe même de l'école laïque et les intérêts du personnel de l'enseignement primaire. Un amendement soutenu par le député de Marseille, le 1^{er} mars, n'échoue qu'à quelques voix (225 contre 253).

Le 1^{er} mars, le citoyen Bénézech, à l'occasion du budget de l'Imprimerie nationale, développe son amendement tendant à introduire à l'imprimerie nationale le système du travail en commandite. Combatu par le gouvernement, cet amendement n'en obtient pas moins 223 voix contre 297.

Le 10 mars, un amendement du citoyen A. Zévaès, tendant à la suppression des périodes d'exercice dites des treize jours, réunit 176 voix contre 327.

Le 29 mars, après le vote par la Chambre d'une résolution autorisant la publicité sur les boîtes d'allumettes, les citoyens Ferroul et Bénézech font adopter un projet de résolution portant que « dans aucun cas, cette publicité ne pourra avoir pour objet les émissions financières faisant appel à l'épargne publique ».

A ces diverses propositions de loi et à ces divers amendements, il faut ajouter les interventions suivantes :

L'interpellation Dejeante sur la participation de la République Française à la conférence de Rome contre les menées anarchistes a amené à la tribune notre ami Zévaès, qui a démontré, d'une part, que c'était le socialisme qui, bien plus que l'anarchisme, était visé par la conférence de Rome et, d'autre part, que c'était la société capitaliste qui était la véritable accoucheuse d'anarchie (séance du 24 novembre 1898).

Lors de l'interpellation sur les fraudes électorales de Narbonne, c'est le citoyen Carnaud qui intervient au nom du Parti (16 décembre 1898).

En janvier, c'est le citoyen Pastre qui interpelle le ministre des travaux publics Krantz sur son arrêté du 20 décembre dernier, fixant la perception des frais accessoires imposés aux marchandises, voitures et animaux transportés sur les chemins de fer d'intérêt général. Notre ami proteste contre la nouvelle rançon imposée au commerce, à l'industrie et à l'agriculture, uniquement pour accroître les bénéfices des grandes Compagnies. A la suite de cette interpellation, l'arrêté ministériel est rapporté.

Le 26 juin, lors de l'interpellation sur la politique générale du cabinet Waldeck-Rousseau-Galliffet, les élus du Parti déposent, d'accord avec les élus du Parti socialiste révolutionnaire, un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, reconnaissant la nécessité d'un ministère de défense républicaine qui mette fin à la conspiration électorale et militariste, mais ne pouvant attribuer ce caractère au ministère dont fait partie M. de Galliffet, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour qui obtint 71 voix, fut suivi d'une déclaration à la tribune faite par le citoyen A. Zévaès, au nom de la fraction parlementaire du Parti.

Le 4 juillet, le citoyen Ferroul questionne le ministre de la justice Moulin sur les lenteurs de l'instruction judiciaire ouverte contre les sous-Bartillon qui ont fraudé les scrutins, lors des élections législatives, dans le département de l'Aude.

Le même jour, autre question adressée au ministre des travaux publics par le citoyen A. Zévaès, qui lui demande de soutenir devant le Sénat la proposition de loi, déjà votée par la Chambre en décembre 1897, en faveur des ouvriers et employés des chemins de fer.

RAPPORT FINANCIER

PRÉSENTÉ

par le trésorier du Conseil national
le citoyen Edouard FORTIN

(Exercice Septembre 1898 — Juillet 1899)

La situation du Conseil se soldait en septembre 1898 au Congrès de Montluçon par un actif de fr. 6.558 20 figurant au crédit du compte capital.

Depuis cette époque les opérations transcrites au journal ont donné à la date du 31 juillet 1899 la balance suivante :

	D.	A.
Comptes-Courants..	16.194 80	11.712 20
Espèces	9.017 55	8.755 60
Frais généraux	3.596 30	•
Conférences	801 05	78 35
Dons	563 90	56 •
Conseil	1.220 65	8.522 15
Bibliothèque	3.259 05	2.574 90
	31.714 20	31.714 20

Examinateurs rapidement ces différents titres : Les divers en compte se soldent par une différence déitrice de

16.194 80 — 11.712 20 = fr. 4.482 60

Cette situation est formée, selon tableau A annexé, de

fr. 8.999 35 dûs par divers
— fr. 988 55 dûs à divers
8.010 80

— 6.558 20 réserve capital
soit différence égale à..... 1.432 60

Les entrées en caisse se sont élevées à..... fr. 9.017 55
les sorties à..... fr. 8.755 60

Ce qui laisse un disponible de fr. 261 95

Les frais généraux fr. 3.596 30 ont été moindres que l'année dernière. Par contre les dépenses pour conférences (net fr. 782 60) et pour dons au journal, etc. (net fr. 507 90) ont été sensiblement plus élevées que l'exercice précédent, et il faut s'en féliciter puisqu'ils témoignent d'une collaboration plus effective du Conseil national à l'œuvre de propagande et d'organisation du Parti.

Les ressources du Conseil : fr. 8.522 15 provenant de la vente de

Cartes..... 11.037 à 0.25 = 4.259 25
Timbres..... 91.439 à 0.03 = 2.743 15
Insignes..... 4.970 à 0.25 = 1.242 50
Réglements..... 3.313 à 0.10 = 311 30

fr. 8.529 20

Les dépenses pour acquisition de ces objets ont été de..... 1.220 65

soit une ressource nette de.... fr. 7.308 50

La bibliothèque a coûté..... fr. 3.259 05 elle a produit..... fr. 2.574 90

plus les brochures, livres, etc., restant à l'inventaire, selon

tableau C annexé fr. 707 10 3.267 30

Le bon est donc seulement de fr. 8 25 et s'explique par ce double fait que j'ai chargé la bibliothèque de fr. 50 par mois pour part

appointements du bibliothécaire et que beaucoup d'ouvrages ont été vendus presque sans bénéfice.

Le tableau C ci-annexé donne, par titre d'ouvrage, les quantités vendues formant un total de 19.818 Je signale ici quelques uns des résultats. Il a été vendu

2.251 brochures et volumes de Guesde ;

1.538 programme agricole commenté par Lafargue ;

2.231 programme général, par Guesde et Lafargue.

Mous avons aussi livré 10.191 chansons.

En fait, la richesse du Conseil se est accrue, pendant l'exercice, de..... fr. 2.421 95

provenant

1^o du solde débiteur 1.152 60

2^o des espèces en caisse..... 261 95

3^o des livres et brochures en rayon..... 707 10 = 2.421 95

qui s'expliquent de la façon suivante :

Les ressources nettes du Conseil se sont élevées, comme déjà dit, à fr. 7.308 50

Le bon bibliothécaire à fr. 8 25

Total..... 7.309 75

Les dépenses ont été ainsi composées :

Frais généraux 3.596 30

Conférences net 783 60

Dons..... 507 90

Total..... 4.887 80

Ce qui laisse bien un bon de..... fr. 2.421 95 = 2.421 95

qui ajoutés aux..... fr. 6.558 20

figurant déjà au crédit du compte capital donnent un actif de..... fr. 8.980 15

ainsi constitué :

1^o Créances..... 8.599 35

2^o Espèces..... 261 95

3^o Livres, brochures..... 707 10

moins les dettes..... fr. 938 55

Reste bien net..... fr. 8.980 15 ; même en faisant tomber..... 980 15

représentant à peu près 10% pour ses créances, il resterait encore un actif certain de..... fr. 8.000 •

Avant de terminer je dois vous faire observer que l'exercice 98 était de 13 mois, alors que l'exercice 99 ne compte que 11 mois ; néanmoins si nous prenons quelques points de comparaison, nous obtenons les résultats suggestifs suivants :

En 1898, il a été fourni par le Conseil

Cartes Livrets Insignes

15.919 2.362 2.131

En 1899, ces nombres sont devenus 17.437 3.313 4.970

c'est-à-dire que pour une période moindre, nous avons fourni en plus que l'exercice

précédent..... 1.188 981 2.839

Cartes Livrets Insignes

Le progrès apparaît tel clairement. C'est sur ce mot d'espoir que je ferme le rapport financier du Conseil, laissant à la disposition de la Commission de contrôle les livres, les reçus et les pièces justificatives nécessaires pour son travail.

Les trois rapports ci-dessus ont été adoptés à l'unanimité par le Congrès, le dernier après vérification des livres et des comptes par une Commission de contrôle composée des citoyens Vallat (Cette), P. Cordonnier (Lyon), A. Dormoy (Montluçon), Pérot (Reims), Duval (Epernay), Henard (Paris), et Vandorme (Lille) rapporteur.

RAPPORTS DES FÉDÉRATIONS

Isère

De nouveaux groupes adhérents à la Fédération ont été formés à Seyssinet, Fontaine, Saint-Laurent-du-Pont, La Forteresse, etc. Des élections municipales partielles nous ont donné des élus à Noyaroy, Saint-Laurent, Tullins, et si, à Vienne, nos candidats ont échoué, ils n'en ont pas moins obtenu plus de 200 voix — chiffre qui n'avait encore été atteint dans cette ville où jusqu'à présent les agissements anarchistes avaient réussi à détruire toute organisation ouvrière et socialiste.

Lors des divers incidents de l'affaire Dreyfus et lors du procès Max Régis devant la Cour d'assises de l'Isère, les socialistes ne sont pas restés inactifs. A l'aide de grandes réunions et manifestations publiques, ils ont cherché — conformément à la décision du Congrès de Montluçon —

à faire le plus d'agitation possible et à se servir de ces scandales comme d'un moyen d'éducation socialiste et révolutionnaire du prolétariat. Mais jamais dans ces diverses manifestations, ils ne se sont coalisés avec une fraction politique de la bourgeoisie — même de la bourgeoisie dite « libérale » ou « avancée ».

Les membres du Parti Ouvrier de l'Isère estiment qu'il convient de se maintenir aujourd'hui plus que jamais sur le terrain de classe. C'est dans ces conditions-là qu'à Grenoble notamment, ils se préparent à la bataille municipale de l'an prochain.

Ajoutons enfin que la Fédération socialiste de l'Isère n'a pas manqué à son devoir lors des diverses grèves qui ont éclaté dans le département (grèves des maçons de Vinay, des mégisseries de Grenoble et de Fontaine, etc.).

(Extrait du rapport présenté, au nom de la Fédération de l'Isère, par le citoyen Girard.)

×

Allier, Haute-Vienne, Creuse Dordogne

L'ancienne Fédération des travailleurs socialistes de l'Allier, reconstituée depuis dix mois, sous le nom de *Fédération centrale du Parti Ouvrier Français*, a recruté les nouveaux groupes de Domérat, Saint-Pourçain, Saint-Bonnet-Tronçais, Urçay, Saint-Palais, Saint-Sauvier, etc. Plus de 30 réunions ou conférences ont été organisées par elle. Son récent Congrès régional, le premier tenu, réunissait 63 délégués de 33 communes. La Fédération centrale a pensé que les ressources financières du Conseil National étaient insuffisantes pour faire face aux nécessités d'une propagande sans cesse plus étendue ; aussi a-t-elle décidé qu'elle solderait les timbres de cotisation à 5 centimes au lieu de 3 ; elle signale cet exemple à l'attention des autres groupements.

La Fédération républicaine socialiste de la Haute-Vienne et du Centre (Creuse et Dordogne) a reçu, depuis un an, les adhésions de trois nouveaux groupes : Bourgauf, Saint-Dizier, Périgueux. Ce résultat paraît mince ; mais la propagande est rendue particulièrement difficile dans les départements comme la Creuse et la Haute-Vienne qui sont pourris de radicaux à la Desfarges, à la Labussière, à la Tourgnol, qui usent souvent le titre de socialistes.

Le groupe de Périgueux mérite une mention spéciale pour son activité. Adhérent au Parti depuis quelques mois, il a été fondé en 1897 ; aux élections de mai 1898, son candidat, le citoyen Dion, obtint 1200 voix ; aux élections municipales partielles de juin 1898, quatre des candidats furent élus. Sous son impulsion, quinze syndicats ouvriers et une Bourse du travail ont été formés

(Extrait du rapport présenté par le citoyen Constans, au nom de la Fédération centrale du Parti Ouvrier Français et de la Fédération républicaine socialiste de la Haute-Vienne et du Centre (Creuse et Dordogne).)

×

Pyrénées-Orientales

La Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales est en progrès.

Grâce à l'activité du camarade Serres, secrétaire de la section de Thuir, elle compte une nouvelle section dans la commune de Camélas.

Les camarades Jean Manalt, conseiller municipal de Perpignan, Gabarrou, conseiller municipal à Pallestres, Serres, etc., sont allés porter la parole socialiste dans les communes de Saint-Félicien-d'Avail, de Thuir, de Camélas, d'Opoul et de Fourques. Au cours de cette propagande, un grand nombre de brochures du Parti ont été distribuées et vendues.

Au point de vue financier, la caisse de la Fédération a vu s'accroître ses ressources, grâce à l'assiduité que les camarades ont mise à opérer les versements.

(Extrait du rapport présenté, au nom de la Fédération des Pyrénées-Orientales, par le citoyen Zévaès.)

La Guadeloupe

L'élection du citoyen Légitimus en mai 1918 a donné au socialisme guadeloupéen une impulsion décisive.

Vu le nombre croissant de ses adhérents sur les divers points de la Guadeloupe, le Parti convoqua dans la commune de Lamentin un premier congrès régional qui eut lieu les 17 septembre et jours suivants. Il y fut décidé la création d'une fédération sous le titre de "Département guadeloupéen du Parti ouvrier français."

Le Département est administré par un comité central siégeant à la Pointe-à-Pitre. Les groupes fédérés sont au nombre de quatorze.

Le congrès du Lamentin était à la veille d'une grande bataille qui devait être une grande victoire pour le Parti. Le 2 octobre, avait lieu le renouvellement par moitié des membres du Conseil général et l'acrouissement de la Grande-Terre était appelé à élire sept conseillers généraux : six de nos militants furent élus (dont l'un a fait défection depuis). Un mois plus tard, une élection complémentaire au conseil général a lieu dans le canton de la Pointe-à-Pitre : Légitimus est élu. En Janvier enfin, le Département conquiert deux nouveaux sièges au conseil général.

Le Parti compte à cette heure neuf représentants au conseil général : Légitimus, élu président de l'Assemblée; Tharthan; Gaston Ballet; Moucletier; V. Borifax; Condo; Felix Alidor; P. Blanche et Maro François.

Grâce à ces nouvelles victoires, le Parti put faire son entrée à la Chambre de commerce de la Pointe-à-Pitre avec Tharthan et Alidor, délégués par le Conseil général; à la Commission coloniale, avec les citoyens Condo, président, Tharthan et Alidor; enfin, avec le citoyen Borifax, au Comité central de l'Instruction publique et au Conseil colonial de l'enseignement secondaire.

Au point de vue municipal, le Parti compte à la Pointe-à-Pitre, 9 camarades sur 27 élus; — aux Aymées, 1 sur 23; — au Gosier, 10 sur 23; — au Morne-à-l'Eau, 5 sur 23; — au Lamentin, 20 sur 23; — à la Balé-Mahault, 2 sur 23; — au Petit-Bourg, 10 sur 23; — à Sainte-Rose, 10 sur 23; — au Petit-Canal, 1 sur 23; — à l'Ange-Bertrand, 12 sur 23; — à Sainte-Anne, 6 sur 23. Au total : 86 élus municipaux.

Au point de vue de l'organisation ouvrière, il existe :

1° A la Pointe-à-Pitre, trois syndicats ouvriers adhérents au Parti : la Truelle Solidaire, syndicat des maçons; — les Trois Huit, syndicat des journaliers; — le syndicat des ouvriers peintres en bâtiment;

2° Au Lamentin, un syndicat des ouvriers charpentiers et un syndicat de petits planteurs;

3° A la Balé-Mahault, un syndicat de petits planteurs, un syndicat de colons partiaires et un syndicat de journaliers;

4° Au Petit-Bourg, un syndicat de petits planteurs et un syndicat d'ouvriers;

5° A Sainte-Anne, un syndicat de petits planteurs et un syndicat d'ouvriers;

6° Au Gosier, un syndicat de petits planteurs et un syndicat d'ouvriers;

7° Au Port-Louis, un syndicat de petits planteurs;

8° A l'Anse-Bertrand, un syndicat de petits planteurs et un syndicat d'ouvriers.

(Extrait du rapport adressé au Congrès par le citoyen Borifax, conseiller général, au nom du Département guadeloupéen du Parti Ouvrier français.)

Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, etc.

La Fédération de la région parisienne compte actuellement 43 groupements politiques ou corporatifs. Depuis le Congrès de Montluçon, deux grandes réunions plénières ont été tenues, le 4 février et le 6 août, où tous les groupes étaient représentés.

Pendant les onze mois qui viennent de s'écouler, la Fédération parisienne a organisé, avec le concours de ses seuls orateurs, 82 réunions ou conférences.

Ces réunions ont eu lieu dans 10 arrondissements de Paris et dans les localités suivantes : Asnières, Corbeil, Chartres, Dreux, Gennevilliers, Monthéry, Melun, Montargis, Montereau, Sceaux, Saint-Denis, Villeneuve-la-Garenne, Vitry-sur-Seine, Vincennes, Trappes, etc., etc.

Parmi les camarades qui se sont le plus particulièrement consacrés à la propagande des réunions, citons les citoyens : Phalippou (35); Maillet (16); Maurice (15); Gabriel Bertrand (10); Mignot (6); Dupuy, Osmin, Foucher, Nivel, etc.

Des élections municipales ont eu lieu à Vitry-sur-Seine, au X^e arrondissement, quartier Saint-Martin et à l'île Saint-Denis; la Fédération, à chacune de ces élections, a appuyé les groupes et les candidats en mettant à leur disposition les orateurs du Conseil fédéral.

Citons, pour achever le tableau de l'action socialiste de la Fédération, les grèves de Melun, où le citoyen Phalippou, délégué, a fait aboutir les revendications des ouvriers du bâtiment, et de Hermes dans laquelle est heureusement intervenu le citoyen Maillet.

Voici, enfin, les nouveaux groupes conquis au Parti : Dreux, Fresnay-le-Gilmer, Melun, Arpajon, et trois groupes de Paris.

(Extrait du rapport présenté par les citoyens Maillet et Fouché, au nom de la Fédération de la région parisienne.)

Nord

Le secrétaire de la Fédération du Nord, le citoyen G. Delory fait connaître que son intention avait été de faire un exposé complet du fonctionnement de cette organisation et des différentes phases par laquelle elle a passé, mais que devant les questions portées à l'ordre du jour il a considéré que l'heure n'était pas à commenter le passé, mais à envisager l'avenir. Il se bornera donc à montrer par quelques chiffres, à la France socialiste, que la Fédération du Nord suit sa marche progressive.

En effet, grâce au concours de ses militants elle a pu dans l'espace d'une année organiser, dans 157 communes, 548 réunions.

Le nombre des sections ne s'est pas accru aussi rapidement que dans l'exercice précédent; mais les sections existantes ont vu pour la plupart le nombre de leurs adhérents augmenter sérieusement. Pour s'en rendre compte il suffit de jeter un coup d'œil sur la comptabilité.

Le fait nouveau que nous devons signaler au Congrès, ce sont les subsides que la plus grande partie des coopératives de consommation existantes dans notre région ont décidé d'allouer au parti, ce qui ne peut manquer de faciliter considérablement nos luttes futures. Jusqu'alors deux coopératives seulement étaient entrées dans cette voie et cela avait suffi pour qu'en six mois le capital du Comité fédéral passât de 3.269 francs à 8.289 francs, malgré des dépenses extraordinaires pour diverses élections s'élevant à 5.337 francs.

Une dernière preuve de vitalité : au cours de cette année nous avons eu à régler les comptes des élections législatives de 1898 pour les 3 premières circonscriptions de Lille, et il a été constaté que les 4.000 listes de souscriptions mises en circulation avaient été si bien accueillies par nos camarades de travail que, malgré près de 8.000 francs de dépenses, le reliquat a dépassé 1.100 francs qui ont été répartis entre les différentes sections des trois circonscriptions et au prorata des cotisations payées par chacune d'elles.

Vous le voyez, si, malgré ses 95.000 voix socialistes, le département du Nord n'a pas de représentants à la Chambre des Députés, il n'est pas pour cela une quantité négligeable. Nos partis bourgeois s'en apercevront en mai prochain.

Aube

La Fédération de l'Aube qui, aux élections législatives de 1893 groupait dix mille voix sur ses candidats de lutte de classe, a reloué d'activité depuis le Congrès de Montluçon.

Nombreuses ont été les réunions données dans quantité de communes, en même temps que de nouveaux groupes du Parti étaient constitués à Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Vendevre, Neuville, Magnan, etc.

L'organe de la Fédération, le *Reveil des Travailleurs*, a résisté à toutes les persécutions. Malgré six procès et cinq condamnations (2.500 francs de dommages-intérêts), il est aujourd'hui plus vivant que jamais, tirant chaque semaine 5 000 exemplaires. La pression exercée par les cléricaux sur les imprimeurs de Troyes, ainsi amenés à nous refuser leurs presses, n'a eu d'autre effet que de doter le Parti d'une imprimerie à lui, fondée au moyen de parts de 25 francs et actuellement en plein fonctionnement.

Signalons également les causeries scientifiques organisées à la Maison du Peuple et le théâtre socialiste dont les représentations dans tout le département n'ont pas été inutiles à notre propagande.

D'ores et déjà, le Parti se prépare pour les élections municipales de mai prochain et tout permet de croire à de nouvelles victoires, notamment à Troyes. Romilly, Bar-sur-Seine, Les Riceys, etc.

(Extrait du Rapport présenté au nom de la Fédération de l'Aube par le citoyen Corgeron.)

RÉSOLUTIONS

Le manifeste et la conquête des pouvoirs publics

Le XVII^e Congrès national du Parti ouvrier Français, prenant acte de la déclaration du Conseil national que dans son manifeste il n'a entendu viser ni excommunier personne, ainsi que des trop nombreuses déviations signalées par la grande majorité des délégués, étant intervenus dans le débat,

Reconnait :

1° Qu'en publiant le manifeste dans les conditions où il a paru, le Conseil national a usé du droit que lui conférait l'article 5 du règlement général du Parti;

2° Que, conformément aux décisions de tous nos congrès précédents il a rempli son devoir en rappelant la France ouvrière et socialiste à son véritable terrain, celui de la lutte de classe.

(Voté à l'unanimité, après un débat général auquel ont pris part les citoyens : Carraud, (Marseille); Delory, (Nord); Dufour, (Issoudun); Fonilland, (Montluçon); Prévost, (Paris); Ghesquière, (Lille); Van Vrebecke, (Roubaix); Roland, (Puteaux); Benezech, (Hérault); Krauss, (Lyon); Millet, (Honnin); Corgeron, (Troyes); Parisot, (Courbevoie); Phalippou, Foucher, (Paris); Chauvin, (V. de St Denis); Camelle, (Bordeaux); Constans, (Montluçon); Cordonnier, (Lyon); Girard, (Grenoble); Gabriel Bertrand, (Vaucluse); Roussel, (Ivry); Vandorme, (Lille); Siauve-Evausy, (Caudey); Maillet, (Paris); Zévès, (Isère); Desalle, (Lille); Jules Guesde, (Conseil national); Voillot, (Lyon); A. Boyer, (La Ciotat); Pastre, (Le Vigan); Ferrero (Toulon).)

Le Congrès rappelle :

Que, par conquête des pouvoirs publics, le Parti ouvrier Français a toujours entendu l'expropriation politique de la classe capitaliste, que cette expropriation ait lieu pacifiquement ou violemment;

Qu'elle ne laisse place, par suite, qu'à l'occupation des positions électorales dont le Parti peut s'emparer au moyen de ses propres forces, c'est-à-dire des travailleurs organisés en parti de classe.

Il laisse, pour l'avenir, au Conseil national le soin d'examiner, à l'occasion et selon les circonstances, si, sans quitter le terrain de la lutte de classe, d'autres positions peuvent être occupées.

(Voté à l'unanimité.)

Le Conseil National

Le Conseil national du Parti ouvrier français se compose :

1° D'une Commission permanente de onze membres nommée par le Congrès national annuel et chargée de l'administration du Parti;

2° D'un délégué par Fédération ou Agglomération départementale ou régionale choisis par sa Fédération ou Agglomération respective dans le mois qui suivra le Congrès. Ce délégué sera doublé d'un suppléant, le nom du délégué et du suppléant devant être, dès leur nomination, communiqué à la Commission permanente.

Dès que se produira un événement qui exigera une action publique et unitaire du Parti, la Commission permanente aura à convoquer les représentants des Fédérations et Agglomérations qui devront immédiatement répondre à cet appel.

La Commission permanente aura également à aviser tous les organes, quotidiens ou hebdomadaires du Parti, d'avoir à s'abstenir sur l'événement jusqu'à ce que, dans sa réunion plénière, le Conseil national se soit prononcé; et ces organes auront d'obligation stricte, après s'être abstenus, de se conformer à la décision intervenue.

Ont été élus, au scrutin secret, membres de la Commission permanente du Conseil national pour l'exercice 1899-1900, les citoyens : René Chauvin — S. Perceire — G. Farjat — E. Fortin — Jules Guesde — Paul Lafargue — Pétron — Prévost — Lucien Roland — Roussel — A. Zévès

La fraction parlementaire du Parti

Le Congrès déclare :

1° Qu'après la réunion du Congrès général extraordinaire du socialisme français et selon les décisions qui y seront prises, il y aura lieu pour le Parti de décider s'il doit modifier la résolution par laquelle ses élus ont été constitués à la Chambre en fraction parlementaire distincte;

2° Que la fraction parlementaire du Parti aura à combiner, avec le Conseil national, son action à la Chambre et dans le pays;

3° Qu'aux termes des engagements pris par eux devant le Congrès, les députés du Parti se mettront à la disposition du Conseil national pour dix conférences ou réunions chacun, sur les points du territoire déterminés par le Conseil.

(A l'unanimité.)

D'un Congrès général du Socialisme Français et de l'unification socialiste

Le Congrès :

Désireux de réaliser la plus grande somme d'unité socialiste entre socialistes. Déclare se rallier à la proposition du Conseil National tendant à la convocation d'un Congrès général du socialisme français.

Il donne à cet effet tout pouvoir à la Commission permanente de son Conseil National pour régler avec les autres organisations toute question se rattachant à la convocation, à l'ordre du jour et à la date de ce Congrès, étant entendu que les organisations y seront représentées au prorata de leurs forces respectives.

Le Congrès décide en outre :

1° Que le Parti Ouvrier Français est d'ores et déjà disposé à accepter la constitution d'un organisme central, du mo-

ment qu'il y sera représenté proportionnellement à ses forces ;

2° Que les délégués du Parti au Congrès général auront, après clôture de la discussion, à se constituer — dans une suspension d'une demi-journée — en Congrès spécial pour un vote commun et unique dans la décision à intervenir ;

3° Que la Commission permanente du Conseil aura à déterminer les conditions à remplir pour être, comme socialiste, admis au Congrès général, et à s'entendre avec les autres organisations pour que, en cas d'union ou d'unité socialiste, les journaux se réclamant du socialisme soient placés sous le contrôle direct de la représentation centrale du Parti. (A l'unanimité).

Élections municipales de 1900

Au sujet des élections municipales prochaines, Le Congrès :

Maintenant toutes les résolutions des Congrès antérieurs, Rappelé aux groupes du Parti que, partout où il n'y aura pas absolue impossibilité, ils auront, au premier tour de scrutin, à entrer en ligne avec leurs propres forces et programme déployé. (A l'unanimité moins 4 voix).

Congrès international de Paris

Le Congrès décide de renvoyer les questions figurant à l'ordre du jour du prochain Congrès international, à l'étude du Conseil national qui aura à en faire l'objet d'un rapport détaillé adressé aux Fédérations, Agglomérations et Groupes du Parti.

Ce rapport, dont la Fédération du Nord prend à sa charge les frais matériels, devra être envoyé assez à temps pour qu'il puisse être discuté utilement par toutes les organisations adhérentes, les décisions à prendre étant remises au Congrès National du Parti qui se tiendra à Paris quatre jours avant l'ouverture du Congrès international.

De la Prud'homme

Après avoir entendu les citoyens Jules Guesde, Delory, Delcourt, Corgeron, Maillet, Boyer, Zévaès, Dufour, Vinciguerra, Chauvin, Duhé, le Congrès adopte les bases d'un projet de réorganisation et d'extension des Conseils de prud'hommes, dont la rédaction est confiée au Conseil National et que la fraction Parlementaire du Parti aura à déposer sur le bureau de la Chambre, dès la rentrée.

Pour la Guadeloupe

Sur la proposition du citoyen Guesde, le Congrès proteste contre toute atteinte portée aux droits politiques et aux libertés municipales du prolétariat Guadeloupéen et met en demeure le gouvernement d'étendre à cette petite France transatlantique le bénéfice des lois ouvrières en vigueur dans la métropole. (A l'unanimité).

Pour les Grévistes

Une collecte au profit des travailleurs en grève a produit la somme de 85 francs, qui ont été répartis comme suit : Métallurgistes de Guenon, 20 francs ; Tisseurs de Lille, 15 francs ; Bâtimeur d'Orléans, 20 francs ; Sœurs d'Heroues, 30 francs.

Le Congrès a tenu 9 séances, avec des bureaux ainsi composés :

1^{re} Séance (dimanche matin). — Président : J. Rissel (de la Fédération de la Région parisienne).

2^e Séance (dimanche après-midi). — Président : G. Delory, maire de Lille. Assesseurs : Foucher (de la Fédération de la Région parisienne) et Girard (de la Fédération de l'Isère).

3^e Séance (dimanche soir). — Président : Constans, Maire, Conseiller général de Montluçon (de la Fédération centrale du Parti); assesseurs : Vallat, Conseiller municipal de Celles (de la Fédération de l'Hérault) et Stricenne (de la Fédération de l'Aube).

4^e Séance (lundi matin). — Président : René Chauvin (de la Fédération de la 5^e circonscription de Saint-Denis), assesseurs : D. Bach, Conseiller Municipal de Toulouse (de l'Agglomération toulousaine) et Durrancy, adjoint au Maire de Rouane (de l'Agglomération rouennaise).

5^e Séance (lundi après-midi). — Président : Ch. Foullet (de la Fédération centrale du Parti); assesseurs : Lucien Roland (du Groupe Socialiste de Puteaux) et V. Renard (de la Fédération du Nord).

6^e Séance (mardi matin). — Président : Roussel, Maire d'Ivry (de la Fédération parisienne); assesseurs : Delcourt, Conseiller Municipal d'Acion (de la Fédération du Nord) et A. Darnoy, adjoint au Maire de Montluçon (de la Fédération centrale du Parti).

7^e Séance (mardi après-midi). — Président : H. Millet, Conseiller municipal de Romilly (de la Fédération de l'Aube); assesseurs : Bénézech, député de la Fédération de l'Hérault et Krauss, député (de l'Agglomération lyonnaise).

8^e Séance (mercredi matin). — Président : B. Péron, membre du Conseil national; assesseurs : Compère-Morel (de la Fédération de l'Oise) et Van Verbeke (de la Section roubaissienne).

9^e Séance (mercredi après-midi). — Président : A. Zévaès, député de l'Isère; assesseurs : A. Boyer, député des Bouches-du-Rhône, et P. Quilici, conseiller municipal de Marseille.

Comme les Congrès précédents, celui d'Épernay a été couronné par une grande réunion publique tenue salle des Fêtes mercredi 16 août, à huit heures et demie du soir, et à laquelle assistaient 3000 citoyens et citoyennes.

Le citoyen Roussel, maire d'Ivry, membre du Conseil national, président, assisté des citoyens Bach, conseiller municipal de Toulouse; Doreuz, ancien membre de la Commune; et Lucien Roland, membre du Conseil national.

Sur la proposition du citoyen Roussel, le citoyen Jules Guesde est acclamé président d'honneur.

Après les discours, couverts d'applaudissements unanimes, des citoyens A. Zévaès, député de l'Isère; V. Renard, délégué de la Fédération du Nord; Péron, membre du Conseil national; Dufour, député et conseiller général de l'Indre; Doreuz, membre du Conseil national; Constans, maire et conseiller général de Montluçon; Krauss, député du Rhône; Bénézech, député de l'Hérault; P. Quilici, conseiller municipal de Marseille; G. Delory, maire et conseiller général de Lille; et après lecture des résolutions adoptées par le Congrès, l'ordre du jour suivant a été adopté par l'unanimité des assistants :

Les citoyens d'Épernay et des communes de l'arrondissement, assemblés le 16 août, salle des Fêtes,

Acclament les résolutions votées par le 1^{er} Congrès national du Parti ouvrier français; Affirment à nouveau leur foi dans le programme du Parti ouvrier français en dehors duquel il ne peut pas y avoir d'affranchissement du travail et qui veut : l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste, la socialisation des moyens de production, l'union et l'action internationale de travailleurs, Et se séparent aux cris de : Vive le Parti ouvrier français ! Vive la Révolution sociale !

Le drapeau rouge est alors arboré à la tribune au milieu des applaudissements frénétiques de l'assemblée. Puis le citoyen H. Ghesquière entonne l'Internationale dont le refrain est chanté en cœur par la foule entière.

A son tour, la fanfare du Parti joue l'Internationale et cette magnifique réunion se clôture prend fin à onze heures et demie aux cris répétés de : Vive la République sociale !

DÉLÉGUÉS

- André (P.-Marius) — Aubry (Alfred) — Audry — Arrécot, conseiller municipal — Bach, conseiller municipal — Baillieu, conseiller municipal — Bénézech, député — Bertrand (Gabriel) — Boitte (G.) — Bonnetoy (A.) — Bonnier (C.) — Bouche-

- rat — Bousquet (Amédée), conseiller prud'homme — Boyer (A.), député — Boucton (J.) — Bouctot (Ch.) — Bornier — Brailly (G.) — Bussy (G.) — Brunier — Barthès (Marius).

- Caliste Camelle, adjoint, conseiller général — Carnaud, député — Carabennes — Chamoin (G.) — Chaslette — Chauvin (Henri) — Chem, conseiller municipal — Clépy — Compère-Morel — Constans, maire, conseiller général — Collard (Gaston) — Collé — Corbet — Cordonnier (Pierre) — Corgeron — Cornu — Courtines (Léon) — Cousin — Corbière, conseiller municipal — Cuny (Léon) — Clépy-Pain-lorge.

- Daranez, adjoint au maire — Dechambenoit — Delesalle, adjoint — Delory (G.), maire, conseiller général — Delcourt, conseiller municipal — Dervin — Deleuze, maire, conseiller général — Dejassy — Daudrauetz — Deslinières (Léon) — Devronay — Dhuré — Dufour (J.) député, conseiller général — Doreuz (S.) — Dondicou — Dupont (Louis) — Dueruet (Lucien) — Dumanget (Ernest) — Dumanget (Paul) — Doyen (Jules) — Dormoy (Alexandre), adjoint — Duval — Farjat — Favrot (Eugène) — Ferré — Folsier — Fortin — Foullet — Ferrero, député — Fossier — Flakiger — Foucher — Fouray (Joseph), conseiller municipal — Fauchet (Victor).

- Gabot — Gaubert — Geoffroy — Ghesquière, adjoint, conseiller général — Girard — Germain — Godesart — Gougelet — Guesde (Jules) — Guillot — Guinand — Guibert (Emile) — Grandpierre (Alexandre) — Granvallet (Jules) — Gentils-Mollete — Graux — Gauthier (Paul).

- Habace — Héurion (J.) — Héurlant — Héurteaux (Georges).

- Jager — Jager — Jeannotot, Krauss, député — Krebs, maire, conseiller d'arrondissement.

- Lalus — Léal — Lebas — Lefebvre — Lépine — Liénart — Lacouture — Lagache — Laurent (Clément-Joseph) — Lambourg, conseiller municipal — Landouzy-Guizot, conseiller municipal — Leroy (Ch.) — Lespinasse (Pierre) — Louis (Louis).

- Maillet (G.) — Manceaux — Marteau — Maussa, conseiller municipal — Mathis, conseiller municipal — Maurin (Valentin) adjoint — Mathieu (Léon) — Mangin — Masson (Albert) — Meunier (J.) — Moire — Monnier (Maurice).

- Nandé — Naulin — Nivet — Nottin (Ch.). Pagnaud, conseiller municipal — Parisot, conseiller général — Pastré, député — Paté — Péron — Péneau — Pérot — Phalippou (J.) — Phalippou (citoyenne) — Pillon (Louis) — Prévost — Pogniot — Palix, député — Prézelle.

- Quilici, conseiller municipal. Rassel — Régnier, conseiller prud'homme — Rémy (Grégoire) — Renard (Alfred) — Renard (Victor) — Richard — Richon — Roland (Lucien) — Roussel, maire — Roy.

- Shauve-Evausy — Stricenne — Supper (J.). Thomain — Thomas. Vallat, conseiller municipal — Vatablemar — Vasset, conseiller municipal — Vasset (citoyenne) — Vandermo — Vallé — Vignon (Eug.) — Voillot — Van Warecheke — Vinciguerra. Waltispurger — Wattremez. Yehlin. A. Zévaès, député.

COMMUNES

ET ORGANISATIONS REPRÉSENTÉES

- Agen. — Groupe du Parti Ouvrier. Ay. — Groupe socialiste. — Minorité socialiste du Conseil municipal. Avenay. — Groupe du Parti. Avignon. — Groupe d'union socialiste. Antraques (Aulcuse). — Groupes socialiste. Aubignan. — Groupe socialiste. Argenty. — Syndicat des travailleurs agricoles. Avenières-desi. — Groupe du Parti Ouvrier. Abrets des. — Groupe socialiste. Annuemasse. — Groupe du Parti Ouvrier. Alais. — Cercle socialiste du Parti Ouvrier. — Groupe de la Jeunesse socialiste. — Syndicat des ouvriers mineurs. Aiguësvertes. — Groupe ouvrier socialiste. Aiguësvertes. — Groupe socialiste.

- Anduze. — Groupe d'union socialiste. Avezé. — Cercle républicain socialiste. Aix. — Groupe de l'Union socialiste. Asnières. — Groupe socialiste. Albienville. — Section du Parti Ouvrier. Ampleplais. — Groupe socialiste. Anstang. — Section du Parti Ouvrier. Anzin. — id. Anzoulin. — id.

- Armentières. — Section Armentières du Parti Ouvrier. Agde. — Groupe d'Union. Amances. — Groupe d'études sociales. Asq. — Section du Parti. Auchel. — id. Avion. — id.

- Arpajon. — Groupe socialiste. Anse. — Groupe du Parti Ouvrier. Azerables. — Groupe du Parti. Arles-lez-E. — Groupe d'études sociales. Angoulême. — Groupe de la Bibliothèque socialiste.

- Anse-Bertrand (Guadeloupe). — Syndicat de petits planteurs. — Syndicat d'ouvriers. — Groupe socialiste du Conseil municipal. Beauvais. — Groupe socialiste. Bressuire. — Groupe socialiste. Bonny. — Groupe socialiste du Conseil municipal.

- Béziers. — Parti Ouvrier. Boursault. — Groupes d'études sociales. Breteuil. — Groupe socialiste. Boissière (du). — Groupe du Parti. Brestes. — Groupe socialiste. Bollène. — Cercle républicain socialiste. Bernin. — Groupe socialiste. Bourgoin. — Groupe socialiste. Beaurepaire. — Groupe républicain socialiste.

- Bous. — Groupe socialiste. Beaurepaire. — Cercle socialiste. Bourras. — Groupe socialiste. Breau. — Groupe socialiste. Bois-Colombes. — Groupe collectiviste. Batory. — Section du Parti Ouvrier. Béthune. — id. Boulogne-sur-mer. — id. Burbur. — id. Bassée (du). — id.

- Bizeneuille. — Minorité socialiste du Conseil municipal. Bourg. — Groupe socialiste. Bourgneuf. — Groupe du Parti Ouvrier. Biarritz. — Groupe socialiste. Beuvrages. — Section du Parti. Bagnaux (André). — Municipalité socialiste. Brannes. — Groupe du Parti. Bouilly. — Groupe cantonal du Parti Ouvrier.

- La Bale-Mahault (du). — Syndicat des petits planteurs. — Syndicat des colons parisiens. — Syndicat de journaliers. Bar-sur-Aube. — Groupe du Parti. Bar-sur-Seine. — Groupe républicain socialiste.

- Balzac. — Groupe républicain socialiste. Bègles. — Association des travailleurs républicains socialistes. Bouscat (Léon). — Comité socialiste. Blaye. — Association des travailleurs républicains socialistes.

- Bordeaux. — Agglomération bordelaise. — Comités des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e cantons. — L'Avant-garde de la Bastide. — Le Rappel des travailleurs. Biganos. — Association des travailleurs républicains socialistes.

- Bédarieux. — Groupe des prolétaires socialistes. Caluire. — Groupe du Parti Ouvrier. Courmontrai. — Groupe ouvrier socialiste.

- Comblexte. — Groupe républicain socialiste. Chabris. — Groupe d'études sociales. Château-Thierry. — Groupe socialiste. La Clotat. — Agglomération clotaudenne du Parti Ouvrier.

- Cauderan. — Comité socialiste. Cenon. — Groupe La Liberté. Capeslang. — Groupe ouvrier socialiste. Clermont-Ferrand. — Groupe socialiste. Créon. — Comité central socialiste. Caudry. — Section du Parti.

- Calvisson. — Cercle socialiste. Chazelles-sur-Lyon. — Comité républicain socialiste. Canélas. — Section du Parti Ouvrier. Causign. — Groupe du Parti Ouvrier. Chamilly. — Groupe républicain socialiste. Carpentras. — Cercle socialiste. — Groupe de la Jeunesse socialiste.

- Cavaillon. — Groupe socialiste. Comenty. — Canton socialiste du Parti Ouvrier. — Conseil municipal. — Bourse du travail. Croffes. — Groupe du Parti Ouvrier. Cervens. — Groupe socialiste.

Canales. — Groupe de la Jeunesse socialiste.
 Clarenac. — Groupe socialiste.
 Chartres. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Clamart. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Cros. — Groupe socialiste.
 Chambréry. — Groupe d'études sociales.
 Courbevoie. — Groupe républicain socialiste du Parti Ouvrier.
 Colombes. — Groupe du petit Colombes — Groupe collectiviste de la Garenne-Colombes.
 Cambrai. — Section du Parti Ouvrier.
 Calais. — Section calaisienne du Parti. — Municipalité du Parti. — Groupe Aline Vialle.
 Castres. — Groupe républicain socialiste du Parti Ouvrier.
 Castillon (Gironde). — Groupe La Bataille.
 Cateau (L.). — Section du Parti Ouvrier.
 Carvin. — Section du Parti Ouvrier.
 Camines. — Groupe du Parti.
 Coudekerque-Branches. — Section du Parti.
 Courrières. — id.
 Croix. — id.
 Cysling. — id.
 Cette. — Groupe collectiviste. — Conseil municipal.
 Civrac. — Comité socialiste.
 Corbeil. — Groupe d'études sociales.
 Domène. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Domessargues. — Groupe socialiste.
 Drailliant. — Groupe socialiste.
 Durfort. — Groupe socialiste.
 Durignac. — Section du Parti Ouvrier.
 Douai. — id.
 Dunkerque. — id.
 Danery. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Dizy. — Groupe d'études sociales.
 Domérat. — Groupe d'études sociales. — Minorité du Conseil municipal appartenant au Parti.
 Doulezon. — Comité du Parti Ouvrier.
 Dormans. — Groupe d'études sociales.
 Emmerin. — Section du Parti Ouvrier.
 Escaudœuvres. — Section du Parti Ouvrier.
 Epernay. — Parti Ouvrier. — Jeunesse socialiste. — Syndicat du bâtiment.
 Ery. — Groupe cantonal le Balllement.
 Estissac. — Groupe cantonal l'Emancipation sociale.
 Florensac. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Fontaine. — Parti Ouvrier.
 Fontenil (A.). — Groupe du Parti Ouvrier.
 Forteresse (A.). — Groupe socialiste.
 Fresnoy-le-Gilbert. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Fourques. — Groupe socialiste.
 Fox. — Groupe socialiste.
 Fliers-Bourg. — Section du Parti Ouvrier.
 Filles-les-Baches. — id.
 Forest (près Lonnay). — id.
 Fouquières-les-Lens. — id.
 Fourmies. — Section du Parti Ouvrier.
 Fargues. — Groupe du Parti.
 Fresnes. — Section du Parti Ouvrier.
 Gaillon. — Association des travailleurs républicains socialistes.
 Grézillac. — Comité républicain socialiste.
 Grenoble. — Parti Ouvrier comprenant trois sections : section centrale, section du cours Herriot, section Italienne. — Maison du Peuple. — Journal *Le Droit du Peuple*.
 Grau-du-Roi. — Groupe socialiste.
 Genevilliers. — Groupe du Parti Ouvrier. — Groupe des Grésillons.
 Genech. — Section du Parti.
 Gensac. — Groupe du Parti.
 Genève. — Groupe français d'études sociales.
 Gosier (Guadeloupe) — Syndicat des petits planteurs. — Syndicat d'ouvriers. — Minorité socialiste du Conseil municipal.
 Hem. — Section du Parti Ouvrier.
 Hetmes. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Haffennes-lez-Haubourdin. — Section du Parti Ouvrier.
 Houdalville. — Groupe socialiste.
 Heyrieux. — Groupe socialiste.
 Haubourdin. — Section du Parti Ouvrier.
 Hellemmes. — Section du Parti Ouvrier.
 Hénil-Létard. — Section du Parti Ouvrier.
 Houplines. — Section du Parti Ouvrier.
 Huriel. — Municipalité.
 Ivry. — Section du Parti comprenant trois groupes. — Groupe du Conseil municipal.
 Issy-les-Moulineaux. — Groupe du Parti.
 Ile-Saint-Denis (L.). — Minorité du Conseil municipal.
 Iwuy. — Section du Parti Ouvrier.
 Issou-lun. — Groupe d'études sociales. — Jeunesse socialiste. — Conseil municipal. — Union syndicale des ouvriers sur culs et peaux.
 Istres. — Groupe du Parti.
 Izeaux. — Parti Ouvrier.
 Liancourt. — Groupe républicain socialiste.

Lapalud. — Cercle socialiste.
 Lagnes. — Groupe des Paysans socialistes.
 Lignerolles. — Syndicat des travailleurs agricoles.
 Lyon. — Parti Ouvrier du 1^{er} arrondissement. — Groupes du Parti Ouvrier du 2^e, du 3^e, du 5^e Arrondissement. Groupe de Vaise. — Groupe collectiviste du 14^e Arrondissement. — Groupe du Parti Ouvrier de la Croix-Rousse. — Groupe républicain socialiste de Serin. — Groupe de la Villette. Paul-Bert. — Groupe des Charpennes. — Groupe des étudiants collectivistes. — Chambre syndicale des ouvriers tisseurs fédérés — Jeunesse du Parti Ouvrier.
 Labaume-Centrav. — Groupe socialiste.
 Lasalle. — Cercle socialiste cantonal.
 Lannoy. — Section du Parti Ouvrier.
 Lens. — id.
 Lignogues. — Union des travailleurs républicains socialistes.
 Lédignan. — Groupe socialiste.
 Lézan. — Groupe socialiste.
 Lévia. — id.
 Légn (Nord). — id.
 Lillers. — id.
 Lomme. — id.
 Loos. — id.
 Lys-lez-Lannoy. — id.
 Lille. — Section du Parti Ouvrier comprenant vingt-deux groupes. — Coopérative l'Union. — Municipalité socialiste. — Journal *le Réveil du Nord*.
 Lucay-le-Libre. — Minorité du Conseil municipal.
 Langon. — Association des travailleurs républicains socialistes languonnais.
 Lunel. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Lodève. — Groupe ouvrier socialiste.
 Langoiran. — Association des travailleurs républicains socialistes. — Syndicat des travailleurs des champs.
 Lognon. — Association des travailleurs républicains socialistes.
 Lormont. — Groupe les Droits de l'homme.
 Letourne. — Association des travailleurs républicains socialistes.
 Léogats. — Comité républicain socialiste.
 Lézeaux. — Section du Parti Ouvrier.
 Laurentin (Guadeloupe). — Syndicat des petits planteurs. — Syndicat des charpentiers. — Municipalité socialiste.
 Mazière-la-Grande-Paroisse. — Groupe du Parti.
 Montségur. — Comité républicain socialiste.
 Maraussan. — Parti Ouvrier.
 Magalas. — Groupe républicain socialiste.
 Montpellier. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Macau. — Groupe républicain socialiste.
 Magant. — Groupe d'études sociales.
 Marigny-le-Châtel. — Groupe l'Équité sociale.
 Marseille. — Groupe le Drapeau rouge.
 Marsillargues. — Groupe du Parti.
 Mursat. — Groupe socialiste.
 Madeleine-lez-Lille (A.). — Section du Parti Ouvrier.
 Maisons-Alfort. — Groupe du Parti.
 Mages (Les). — Groupes d'études sociales.
 Margencel. — Groupe socialiste.
 Mazamet. — Groupe socialiste.
 Montceau. — Minorité socialiste du Conseil municipal.
 Mazan. — Groupe socialiste.
 Montargis. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Montauban. — Parti Ouvrier.
 Montceau-les-Mines. — Groupe d'études sociales.
 Mouty. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Montoux. — Cercle républicain socialiste.
 Monthuçon. — Parti Ouvrier. — Union républicaine socialiste. — Jeunesse républicaine socialiste. — Jeunesse socialiste révolutionnaire de la Ville-Gozet. — Conseil municipal. — Union syndicale des ouvriers du bâtiment. — Syndicat des travailleurs métallurgistes. — Syndicat des travailleurs du livre. — Syndicat des ouvriers de la ville. — Syndicat des travailleurs du chemin de fer. — Chambre syndicale de l'union similiaire de la métallurgie. — Syndicat des employés. — Syndicat des ouvriers verriers. — Syndicat des ouvriers boulangers. — Syndicat des ouvriers cordonniers. — Syndicat des perquiers.
 Monthléry-Linas. — Groupe du Parti.
 Montalieu-Vercieu. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Motte-d'Aveillans (A.). — Groupe du Parti Ouvrier. — Syndicat des mineurs.
 Melun. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Montdardier. — Groupe socialiste.
 Montsauve-Généralgues. — Groupe d'études sociales.
 Malincourt. — Section du Parti Ouvrier.

Marquette-lez-Lille. — Section du Parti Ouvrier.
 Marcy-en-Baroeul. — Section du Parti Ouvrier.
 Mons-en-Baroeul. — Section du Parti Ouvrier.
 Montigny-en-Gohelle. — Section du Parti Ouvrier.
 Meaulne. — Municipalité.
 Magenta-la-Ha. — Groupe d'études sociales.
 Nages. — Groupe socialiste.
 Notre-Dame-de-Poester. — Groupe socialiste.
 Ners. — Cercle socialiste.
 Nîmes. — Groupe collectiviste.
 Nanterre. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Nivelle. — Section du Parti Ouvrier.
 Neuvy-Pailloux. — Municipalité socialiste.
 Neuville-sur-Seine. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Orléans. — Section du Parti Ouvrier.
 Orange. — Cercle ouvrier socialiste.
 Orcler. — Groupe socialiste.
 Orléans. — Groupe d'études sociales.
 Pointe-à-Pitre. — Détachement Guadeloupéen du Parti Ouvrier Français comprenant 11 groupes. — La Truelle solidaire. — Les Trois-Îlets. — Syndicat des ouvriers peintres en bâtiment. — Minorité socialiste du Conseil municipal.
 Petit-Bourg (Guadeloupe). — Syndicat de petits planteurs. — Syndicat des ouvriers. — Groupe socialiste du Conseil municipal.
 Port-Louis (Guadeloupe). — Syndicat de petits planteurs.
 Privas. — Comité républicain socialiste.
 Perpignan. — Section du Parti Ouvrier.
 Pernes. — Chambre du Réveil socialiste. — Groupe socialiste du Parti Ouvrier.
 Proveysieux. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Parmilleu. — Groupe socialiste.
 Pont-de-Chéruy. — Groupe républicain socialiste.
 Pont-en-Royans. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Pons. — Groupe socialiste.
 Paris. — Agglomération Parisienne du Parti Ouvrier Français. — Groupes des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e arrondissements, du quartier d'Amérique, du Pont-de-France, du 20^e arrondissement, des Étudiants collectivistes, des Commerçants socialistes, des Antilles socialistes. — Journal *Le Socialiste*. — La Couture. — Syndicat des coiffeurs. — Syndicat des couturières. — Maison du Peuple.
 Pézenas. — Groupe socialiste.
 Préchac. — Comité républicain socialiste.
 Puteaux. — Groupe socialiste révolutionnaire.
 Pommereuil. — Section du Parti Ouvrier.
 Pont-de-Nieppe. — Section du Parti Ouvrier.
 Portabinson. — Groupe d'études sociales.
 Pujols. — Groupe du Parti.
 Périgueux. — Groupe d'études sociales.
 Pessac-sur-Dordogne. — Groupe du Parti.
 Palls. — Groupe le Réveil social.
 Quillac. — Association des travailleurs républicains socialistes.
 Rauzan. — Groupe du Parti.
 Reims. — Section rémoise du Parti comprenant les trois groupes : l'Action, le Drapeau rouge, la Défense des travailleurs. — Syndicat des ouvriers maçons.
 Roanne. — Agglomération du Parti. — Conseil municipal. — Journal *l'Avant-Garde*.
 Ribault. — Groupe socialiste.
 Rives. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Renage. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Rizière (A.). — Groupe socialiste.
 Romans. — Alliance républicaine socialiste.
 Remoullins. — Groupe socialiste.
 Raimbeaucourt. — Section du Parti Ouvrier.
 Baismes. — id.
 Reumont. — id.
 Ronchin. — id.
 Roncq. — id.
 Roost-Warendin. — id.
 Rouvrois. — id.
 Roubaix. — Section roubaissienne du Parti Ouvrier français comprenant 17 groupes.
 Rivesaltes. — Groupe socialiste.
 Roujon. — Parti Ouvrier.
 Illeys (Les). — Groupe l'Économie sociale.
 Reully (Indre). — Groupe socialiste.
 Sassenage. — Parti Ouvrier.
 Seyssinet. — Parti Ouvrier.
 Sciez. — Groupe socialiste.
 Serriauc. — Groupe socialiste.
 Sauve. — L'Union socialiste.
 Sainghin-en-Weppes. — Section du Parti Ouvrier.
 Sallaumines. — Section du Parti Ouvrier.
 Sumène. — Groupe socialiste.

Sangatte. — Section du Parti Ouvrier.
 Seclin. — id.
 Sin-le-Noble. — id.
 Solesmes. — id.
 Somain. — id.
 Sozannes. — Groupe socialiste.
 Sainteterre. — Comité socialiste.
 Sauternes. — Agglomération socialiste du Sauternois.
 Sainte-Anne (Guadeloupe) — Syndicat de petits planteurs. — Syndicat d'ouvriers. — Minorité socialiste du Conseil municipal.
 Saint-André (Aube). — Groupe l'Avant-garde.
 Saint-Aubin (Indre) — Municipalité socialiste.
 Nîmes. — Groupe collectiviste.
 Saint-Angel. — Minorité du Conseil municipal.
 Saint-André-lez-Lille. — Section du Parti Ouvrier.
 Saint-Amand (Nord). — Section du Parti Ouvrier.
 Saint-Bonnet-de-Chavagne. — Groupe socialiste agricole.
 Saint-Bonnet-Tronçais. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Saint-Étienne (Loire) — Groupe d'études sociales l'Avant.
 Saint-Étienne-Val-de-Française. — L'Avant garde socialiste.
 Saint-Palais. — Groupe d'études sociales.
 Saint-Pourçain-sur-Sioule. — Groupe d'études sociales.
 Saint-Egrève-Saint-Robert. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Saint-Laurent-du-Pont. — Groupe socialiste.
 Saint-Sauvier. — Groupe d'études sociales.
 Saint-Martin-d'Hères. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Saint-Paul-de-Varees. — Groupe socialiste agricole.
 Saint-Quentin-sur-Isère. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Saint-Symphorien-d'Ozon. — Groupe socialiste.
 Saint-Jean-en-Royans. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Saint-Hippolyte-du-Fort. — Cercle socialiste.
 Saint-Jean-du-Gard. — L'Avant socialiste.
 Saint-Genès-de-Malgoirès. — Groupe collectiviste.
 Saint-Gilles (Gard). — Groupe socialiste.
 Saint-Laurent-l'Aigouze. — Groupe ouvrier socialiste.
 Saint-Laurent-le-Minier. — Cercle socialiste.
 Saint-Souplet. — Section du Parti Ouvrier.
 Préchac. — Comité républicain socialiste.
 Puteaux. — Groupe socialiste révolutionnaire.
 Saint-Pey-de-Castels. — Comité socialiste.
 Sainte-Florence (Gironde). — Comité du Parti.
 Saint-Dizier. — (Creuse). Groupe d'études sociales.
 Saint-Sylvestre (Haute-Vienne). — Groupe du Parti.
 Sainte-Adégonde. — Comité républicain socialiste.
 Sainte-Foy-la-Grande. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Sainte-Savine. — Groupe des travailleurs socialistes. — Groupe le Droit Savinien.
 Saint-Parrès. — Groupe de l'Aurore sociale.
 Saint-Pierre-de-Jards. — Conseil municipal socialiste.
 Saint-Antoine-du-Breuilh. — Groupe du Parti.
 Saint-Émilion. — Comité républicain socialiste.
 Saint-Macaire. — Association des travailleurs républicains socialistes.
 Saint-Médard-en-Jalles. — Association des travailleurs républicains socialistes.
 Saint-Quentin-de-Baron. — Comité socialiste.
 Saint-Symphorien (Gironde). — Comité central républicain socialiste.
 Yabanac. — Comité républicain socialiste.
 Talence. — Association des travailleurs républicains socialistes.
 Thézac-les-Bézières. — Parti Ouvrier.
 Thuir. — Section du Parti Ouvrier.
 Thiouars (Lot-et-Garonne). — Groupe socialiste agricole.
 Trie-Château. — Groupe d'études sociales.
 Thor de. — Groupe socialiste.
 Treignat. — Syndicat des travailleurs agricoles.
 Yronche (A.). — Parti Ouvrier.
 Taur-du-Pin (A.). — Groupe d'études sociales.
 Tignieu. — Parti Ouvrier.
 Tallins. — Groupe socialiste.
 Têche. — Groupe socialiste.
 Thionon-les-Bains. — Groupe d'études sociales.

- Templeuve. — Section du Parti Ouvrier.
- Thumesnil. — id.
- Tourcoing. — id.
- Toulouse. — Agglomération toulousaine.
- Tully. — Groupe Ouvrier.
- Thouars Deux-Sèvres. — Groupe du Parti.
- Toulon. — Agglomération toulonnaise du Parti Ouvrier, comprenant quatre sections : section des Routes; section du Mourillon; section de la Ville et Fédération socialiste.
- Trélon. — Section du Parti Ouvrier.
- Troyes. — Comité central du Parti Ouvrier. — Groupe des travailleurs troyens. — Le Réveil social. — Le Droit social. — Groupe les Droits de l'Homme. — La Sociale de Crancels. — L'Union sociale du Pont-Vert. — L'action collectiviste de Trévois. — La Jeunesse socialiste. — La Jeunesse révolutionnaire. — Union anti-religieuse de Troyes. — Groupe matérialiste St. Dieu, St. Maître. — Société coopérative de consommation La Sociale. — Société coopérative de l'imprimerie ouvrière. — Bibliothèque socialiste. — Théâtre socialiste. — Maison du peuple. — Syndicat des bucheons de l'Aube. — Association syndicale des ouvriers et ouvrières en bonneterie de Troyes. — Journal Le Réveil des Travailleurs de l'Aube.
- Créay. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Vendeuvre. — Groupe d'études sociales.
- La Jeunesse Vendeuroise.
- Valette (La) (Var). — Groupe du Parti Ouvrier.
- Villeurbanne. — Groupe l'Égalité. — Coopérative de la Maison du Peuple.
- Vafros. — Groupe socialiste.
- Villeneuve-d'Ornon. — Comité républicain socialiste.
- Valence. — Groupe d'action sociale de Valence et de la Drôme.
- Vaison. — Groupe socialiste.
- Velumanya. — Section du Parti Ouvrier.
- Volron. — Groupe socialiste.
- Veynes. — Parti Ouvrier.
- Velleron. — Cercle l'Indépendant.
- Venteuil. — Groupe du Parti.
- Villes. — Groupe socialiste.
- Voreppe. — Parti Ouvrier.
- Vienne. — Groupe d'études sociales.
- Vatlieu. — Groupe socialiste.
- Valréas. — Groupe de la Jeunesse socialiste.
- Valenciennes. — Section du Parti Ouvrier.
- Vinay. — Groupe socialiste.
- Vieux-Condé. — Section du Parti Ouvrier.
- Vergèze. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Vigan (le). — Cercle républicain socialiste.
- Vincennes. — Union socialiste.
- Versailles. — Groupe du Parti.
- Vanves. — L'Égalité.
- Vitry-sur-Seine. — Groupe l'Égalité de Port-à-l'Anglais.
- Varennes (Indre). — Groupe d'études sociales.
- Wahagnies. — Section du Parti Ouvrier.
- Wallencourt. — Section du Parti Ouvrier.
- Wannehain. — Section du Parti Ouvrier.
- Wattrelos. — Section du Parti.
- Wasquehal. — Section du Parti.
- Wavrin. — id.
- Waziers. — id.
- Wignehies. — id.
- Yvoire. — Groupe socialiste.

RAPPORT GHESQUIÈRE

Conformément à la décision du Congrès qui en a voté d'enthousiasme l'impression, nous publions la conclusion du très remarquable rapport présenté, au nom de la section Lilloise, par notre ami Henri Ghesquière :

En résumé l'état d'esprit de la section Lilloise est resté profondément attaché à la doctrine marxiste, qui reste aujourd'hui ce qu'elle était il y a vingt ans la ligne sur laquelle le serpent à vainement mordu.

Déjà, il y a vingt ans, alors que le *Forçat* publiait des articles de l'*Égalité* et du *Proletaire*, tout en donnant la description de la bombe et la manière de s'en servir, l'esprit marxiste eut à combattre la tendance possibiliste et la tendance anarchiste : il en vint à bout.

Il eût à combattre en même temps, non les syndicats, mais l'esprit syndicaliste que représentait à cette époque le *Métallurgiste*, l'organe hebdomadaire des syndicats de la métallurgie ouvrière : il y parvint.

En 1883, de la prison de Sainte-Églis, Guesde et Lafargue publièrent le programme du Parti ouvrier, ses conseillers et ses articles : c'était nécessaire.

Les militants du Parti avaient ainsi un

arsenal pour leur lutte quotidienne contre l'ordre actuel : l'esprit marxiste s'en raffermirait davantage.

C'est à partir de ce moment-là que nous eûmes la connaissance parfaite de notre but et des moyens à employer pour l'atteindre.

On nous rappelait que l'appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire du prolétariat organisé en parti politique distinct et qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipation.

En poursuivant l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste et le retour à la collectivité de tous les moyens de production, on acceptait d'entrer dans les élections pour faire de la propagande et de l'organisation.

Dans le programme du Parti ouvrier, page 28, on lit les lignes suivantes : « s'il (le Parti ouvrier) est entré dans les élections, en effet ce n'est pas pour s'y tailler des sièges de conseillers ou de députés, qu'il abandonne aux hémorroïdes des bourgeois de tout acabit, mais parce que les périodes électorales livrent à notre action éducatrice la partie de la masse la plus indifférente et la plus réfractaire aux réunions dans les temps ordinaires ; parce que, d'autre part, elles obligent à payer de leur personne et à se montrer dans leur mauvais vouloir ou dans leur impuissance les chefs de la bourgeoisie, auxquels leur rôle de candidat ne permet plus de se dérober. »

« Et si par hasard, quelques-uns des vôtres devaient forcer les portes des assemblées représentatives, ce ne serait que pour continuer de plus haut leur propagande expropriatrice et collectiviste ou communiste, et mettre au pied du mur — de leur propre mur parlementaire — nos bourgeois dirigeants qui ne font qu'un avec les bourgeois possédants ».

Or, à Lille, nous avons fait toujours de la lutte de classe, en temps d'élections notamment, tout au moins au premier tour de scrutin.

Cependant, nous pouvons relever quelques faiblesses dues à des nécessités locales.

En 1884, le Parti ouvrier est entré en lutte aux élections municipales avec une alliance dès le premier tour avec les ouvriers radicaux.

En 1892, dans une élection cantonale (canton Centre), le Parti ouvrier décida de ne pas porter de candidat et engagea les socialistes à voter pour le candidat radical contre le candidat opportuniste qui du reste, fut élu.

Une autre fois, ce fut dans le canton Nord.

On soutint notre ami Delesalle, alors candidat radical-socialiste contre le candidat réactionnaire.

Je n'exécuse pas : je constate.

Mais je m'empresse de déclarer que la section Lilloise s'est toujours efforcée de revenir à la lutte de classe.

Actuellement, notre section retombe vers le possibilisme ; il faut qu'elle prenne garde au socialisme électoral.

Cette section, qui rayonne sur toute la région du nord, qui doit le bon exemple à toutes les sections fédérées qui l'entourent, a besoin de se retremper d'idéal ; elle en a grand besoin, car elle doit combattre l'état d'esprit fâcheux que les vanités personnelles et la soif des places font naître dans son sein pour le plus grand préjudice moral du Parti ; elle en a besoin, surtout qu'à l'heure actuelle elle prête une oreille trop complaisante aux conseils et aux obligations des socialistes indépendants avec lesquels marchent d'accord les possibilistes et les anarchistes qui n'ont pas oublié leurs vieilles rancunes contre le Parti ouvrier et qui vont irait bien sur ses ruines assouvir leurs vengeances jusqu'ici impuissantes.

Nous avons lieu des cours, des conférences et des fêtes éducatives pour instruire nos adhérents et leurs familles et leurs amis, mais ces moyens ne suffisent pas pour inspirer les masses de notre idéal. Et il faudra faire de sérieux efforts pour relever par notre section l'esprit de sacrifice et d'abnégation qui existait un temps où il n'y avait ni mandat, ni emploi à espérer.

En attendant, il est nécessaire que le *Socialiste* marche sur les traces de l'*Égalité*, de glorieuse mémoire. Les militants, les sergents instructeurs le demandent à nos théoriciens : c'est de la doctrine qu'il leur faut, ainsi que l'affirmation chaque fois répétée que c'est « une Révolution seule qui permettra à la classe productive de s'em-

parer du pouvoir politique et de le faire servir à l'expropriation économique de la petite France capitaliste et à la nationalisation ou socialisation des forces productives. »

Et les journaux du Parti qui paraissent dans les différentes régions de la France doivent s'inspirer de l'organe central pour développer son œuvre éducatrice dans tout le pays.

Ce qu'il vous faut, c'est de la lutte de classe.

×

Ce rapport n'a pas été écrit pour exhaler des plaintes ni pour soulever des critiques : il a été fait pour éclairer le Congrès sur l'état d'esprit d'une section dans laquelle j'ai passé près de vingt ans de mon existence militante.

En somme, je ne révèle en cette enceinte que des inquiétudes et, je le déclare en toute sincérité de conscience, j'ai pour notre Parti, je crains les indépendants et les anarchistes.

L'entrée de Millerand, pour lequel je conserve cependant tout mon estime, dans un ministère bourgeois aura eu ce mérite de nous rappeler à la réalité de la situation. Malgré notre salutaire défiance, nous avons trop fléchi devant la politique des résultats.

Avec la Fédération du Nord, je regrette l'entrée de Millerand au ministère et je demande qu'on en finisse avec les orateurs et journalistes du socialisme indépendant qui, si brillants soient-ils, ne doivent plus avoir le droit de disposer à leur gré, pour ne pas dire à leur fantaisie, des forces du prolétariat organisé en parti de classe.

Le Congrès d'Épernay agira sagement s'il décide, qu'il y ait prochainement une *unité socialiste* ou qu'il n'y en ait pas, qu'il ne reconnait pas les socialistes « hors cadre » comme des socialistes révolutionnaires et que seuls les journaux socialistes recommandables seront ceux dont la direction morale incombera au Parti ouvrier, ou au Parti socialiste unifié.

Au nom de la Fédération du Nord et des autres mandants que je représente à ce Congrès, j'espère que le Parti ouvrier fera ici son examen de conscience sans colère et sans regret et fera de son mieux pour donner à la France et au monde entier un parti socialiste révolutionnaire exigeant de tous ses membres la discipline volontaire et le respect de ses décisions souveraines.

Si nous faisons cela, je considérerai plus que jamais le manifeste du Conseil national comme un acte nécessaire, puis qu'il aura remis le parti socialiste dans le droit chemin de la Révolution sociale.

Notre Congrès

ET LA

PRESSE SOCIALISTE

Du *Courrier Politique*, sous la signature *Courrière-MOREL* :

Le Congrès du Parti Ouvrier est terminé. Les camarades du Nord et du Midi, de l'Est et de l'Ouest sont retournés dans leur milieu, heureux, satisfaits, de la bonne besogne accomplie et emportant un bon souvenir de l'accueil qui nous a été fait dès notre arrivée par plus de dix mille personnes, et du défilé admirable à travers les rues d'Épernay aux sons de l'*Internationale* exécutée par une nombreuse musique.

Ce Congrès général de notre Parti, de l'aveu de tous les militants, a dépassé tous ceux tenus jusqu'à ce jour tant par le nombre des délégués, l'ampleur de la discussion théorique, qui y a été ouverte, que par les résolutions votées à l'unanimité qui y ont été prises.

Certes les motifs de division étaient profonds. Le manifeste du rappel à la lutte des classes, l'entrée d'un socialiste dans un ministère bourgeois, le projet d'union ou d'unité socialiste ayant divisé les membres et les groupes du parti, il était certain que la répercussion s'en ferait ressentir au sein du Congrès, mettant aux prises les intransigeants de la doctrine et les opportunistes *momentanés* du parti.

La question était de savoir si une scission se produirait ou si, tout au contraire, le Parti ouvrier, retrempe en lui-même dans ses propres forces, sortirait plus solide, plus fort, plus puissant que jamais. Ce que je

l'espérais, toute session à été ouverte, et c'est unis, disciplinés, que nous sommes sortis du Congrès.

Mais j'aurais bien voulu que les camarades eussent assisté à nos délibérations, car au cours des discussions passionnées qui se sont déroulées et constaté l'attention soutenue, infatigable qu'y prêtèrent tous les délégués ; j'aurais bien voulu qu'au moment où nos amis Delesalle, adjoint au maire de Lille, et Guesde, le leader théoricien français du marxisme, ont prononcé leurs magnifiques discours pour et contre l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois, j'aurais bien voulu, dis-je, que les murs s'entreouvrent et que la classe exploitée et dirigeante entendit l'exposé des données scientifiques de la lutte des classes de l'un, et la théorie de la participation au pouvoir de l'autre. Elle aurait compris — si elle le peut encore — pourquoi nous sommes si confiants dans l'avenir, et pourquoi rien ne peut nous ébranler, ni les défaites passagères de la politique, ni les attaques violentes de nos ennemis de classe.

Oui, ce sont dans ces congrès que l'on sent qu'il existe une *idée* dans le prolétariat et une volonté raisonnée de lutter pour elle partout et sur tous les terrains. Et quand, après deux jours et deux nuits pour ainsi dire (puisque certaine séance nous conduisit jusqu'à deux heures du matin), passés à discuter le nouveau problème posé par l'entrée d'un socialiste au ministère — une résolution fut votée à l'unanimité des représentants de plus de 800 groupes, syndicats, agglomérations et fédérations, je me rappellerai toujours de l'émotion qui nous a étreint quand, debout, adversaires et partisans, nous acclamions tous, indistinctement, le parti ouvrier consolidé et fortifié pour les luttes de l'avenir.

Aussi est-ce allégrement que nous irons au Congrès National du Parti socialiste tout entier qui aura lieu prochainement à Paris, parce que nous sommes certains et persuadés que le socialisme français, sous notre influence, en sortira grandi en force et en idées. En force, parce que nous apporterons le modèle d'organisation méthodique d'un parti, et en idées parce que nous ferons affirmer définitivement la nécessité pour le prolétariat de se constituer sur le véritable terrain de la lutte des classes et que, par conséquent, la doctrine collectiviste dont nous sommes les plus fermes défenseurs, en sortira intangible dans toute son intégralité.

×

De l'*Accoir* de Valenciennes, sous la signature H. DENNE.

Une fois de plus, le Congrès national du Parti Ouvrier a donné au prolétariat tout entier un gage de sa force et de sa puissance. Les semblants de dissentiments qui l'avaient précédé avaient jeté dans nos cœurs de socialistes une certaine anxiété, et nous nous demandions quelles seraient les conséquences des décisions prises sur certaines questions à l'ordre du jour.

Il nous a été donné d'entendre tout ce que notre Parti possède de grand, de noble et d'intelligent, et les arguments apportés dans les débats concernant notre tactique, ont démontré que si sur ce dernier point il avait pu exister quelques différences d'opinions, il y avait unanimité sur la question de principe : la lutte des classes, et il a suffi que nous soyons tous d'accord sur ce dernier point, qui pour nous est le signe de ralliement indiscutable, pour qu'à l'unanimité des membres présents au Congrès, la question de tactique soit tranchée.

×

Du *Combat*, sous la signature MONTÉ.

L'impression qui se dégage surtout de ces grandes assises du prolétariat — toutes les résolutions votées mises à part, — c'est le sentiment de la force de notre Parti Ouvrier Français, base et pivot de l'union future, — ainsi que nous l'écrivions jadis.

Le Gérant : E. DELADEFLEUR.
Paris. — Imp. du *Socialiste*, 120, rue Oberkampf
Composé par des Ouvriers Socialistes